

— LE POINT — **COLMARIEN**

#276

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE COLMAR - **AVRIL 2021** - COLMAR.FR



P.5

LE POINT SUR...

Des espaces verts
pour un meilleur cadre de vie

P.8

LES ACTUALITÉS

Les Dominicains : travaux
exceptionnels en cours

P.24

DANS MON QUARTIER

À la découverte
de Saint-Antoine/Ladhof

P.28

SPORT

Colmar plage,
tous à l'eau !



Voilà plus d'un an que la crise sanitaire impacte nos vies et que notre quotidien est désormais rythmé par les annonces et mesures de lutte contre la COVID-19. Les différents variants rendent l'évolution de la situation particulièrement difficile à apprécier et mettent une fois encore les professionnels de santé sur la brèche.

Malgré la grande lassitude que nous éprouvons tous, une très large majorité de concitoyens veille à respecter les gestes barrières et applique du mieux possible les consignes afin de contenir l'épidémie. Il faut relever et saluer ce comportement responsable ! C'est une marque de respect pour tous ceux qui sont mobilisés et mettent leur temps et leurs forces dans la lutte contre la COVID-19.

Le dernier dispositif annoncé par le Président de la République généralise les mesures de restriction renforcées à l'ensemble du pays jusqu'à début mai. Nos déplacements, notamment, sont contraints à un périmètre de 10 km et au respect du couvre-feu de 19h à 6h. Crèches, écoles, collèges et lycées sont fermés tandis que les vacances de Pâques ont été avancées, obligeant les familles à se réorganiser. Cette stratégie vise à gagner du temps sur la diffusion du virus et à monter massivement en puissance la vaccination.

Dans ce dispositif, la Ville de Colmar et Colmar agglomération sont totalement investis. Le centre de vaccination établi au Parc des expositions depuis le 18 janvier va en effet poursuivre l'intensification du rythme des vaccinations. Toujours plus de personnes éligibles pourront y être accueillies, la seule véritable contrainte étant le nombre de doses de vaccin allouées.

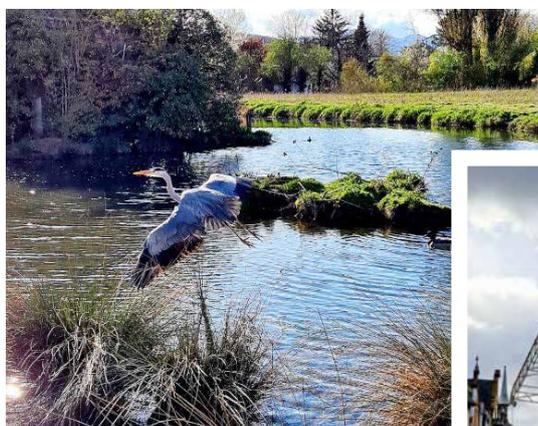
La situation sanitaire a par ailleurs conduit à de nouvelles annulations de manifestations, dont la plus emblématique est la Foire aux vins d'Alsace. Ces nombreux moments de convivialité et d'échanges nous manquent à tous ; ils font partis de notre culture et de notre art de vivre. Les organisateurs de ces événements sportifs, culturels et festifs, pourront compter sur tout le soutien de la Ville dans leurs futures éditions, afin que nous puissions à nouveau nous rencontrer, partager et vibrer ensemble.

Aussi Colmar se fixe-t-elle une ligne d'horizon qui se veut résolument optimiste. Classée récemment en 6^e position des villes françaises les plus attractives pour les piétons*, elle confirme son dynamisme malgré la crise sanitaire. Au travers de projets ambitieux de rénovation de son patrimoine et la mise en valeur de ses espaces publics, ainsi que par l'instauration de la vidéo verbalisation, la Ville de Colmar veut poursuivre l'amélioration du cadre de vie au bénéfice de ses habitants et de ses visiteurs.

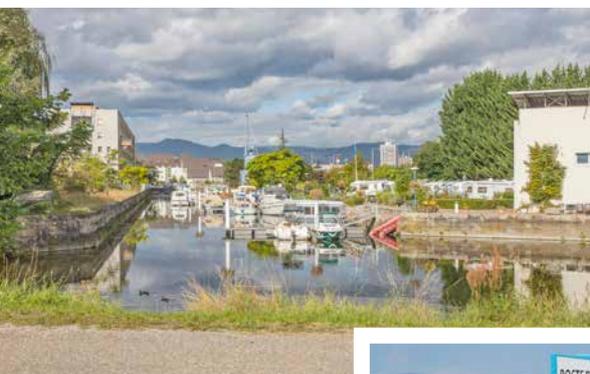
Les défis de l'après-crise seront importants : nous les préparons dès à présent.

* étude réalisée via l'analyse des données de géolocalisation des applications mobiles par la start-up « Mytraffic » en lien avec l'association « Villes de France »

En raison de la rapidité avec laquelle peut évoluer la situation sanitaire, il est possible que certaines informations contenues dans « Le Point » deviennent caduques au cours du mois. Merci de bien vouloir nous en excuser. Suivez en direct l'actualité de la Ville sur colmar.fr



5



24



8



28

LE POINT SUR... p.5

Des espaces verts pour un meilleur cadre de vie

LES ACTUALITÉS p.8

- Les grands chantiers dans la ville
- Colmar : quand le luxe investit le tourisme...
- Ensemble, faisons progresser la sécurité !
- Stationnement : une nouvelle offre

INTERVIEWS p.14

Vos élus à votre écoute

DÉVELOPPEMENT DURABLE p.15

Aux actes écocitoyens !

COVID-19 p.16

FOCUS p.17

Réserve communale : engagez-vous !

RETOUR EN IMAGES p.18

DÉCRYPTAGE p.20

- Vidéoverbalisation : une solution contre les incivilités
- Conseil municipal des enfants : être Maire à 10 ans !

DANS MA VILLE p.22

Les Colmariens ont du talent

JEUNESSE p.23

La page des 6-10 ans !

DANS MON QUARTIER p.24

Saint-Antoine/Ladhof

INFORMATIONS PRATIQUES p.26

SPORT p.28

Colmar plage : tous à l'eau !

EXPRESSION DES GROUPES p.30

ASSOCIATIONS p.31

CULTURE p.32

HISTOIRE p.34

Colmar dans l'entre-deux-guerres

AGENDA p.35

EN SUPPLÉMENT DANS CE MAGAZINE :

le magazine de Colmar agglomération et les chiffres clés de la Ville de Colmar

LE POINT COLMARIEN - N°276

Mairie de Colmar

Direction de la communication :

1 place de la mairie - BP 50528

68021 Colmar cedex

Tél. 03 89 20 67 53

ISSN 0767-9041

Directeur de la publication :

Éric Straumann

Rédacteur en chef :

Sylvie Maurutto, sylvie.maurutto@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint print :

Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr

Rédacteur en chef adjoint numérique :

Frédéric Macler, frederic.macler@colmar.fr

Rédaction :

Virginie Crupi, Clarisse Glénat, Lucie Hamon, Caroline Masson, Sylvie Maurutto, Doris Kohl-Martin, Marion Morant, Luc Zimmermann

Photographies :

Direction de la communication, Archives municipales, Pictural,

Créations graphiques :

Nadège Geldhof

Publicité :

Caroline Masson, caroline.masson@colmar.fr

Maquette : Maetva

Impression : Freppel Imprimeur

Tirage : 36 700 exemplaires sur papier recyclé

Distribution : Direction de la communication

HORAIRE DE LA MAIRIE

Mairie de Colmar

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h



Retrouvez
le Point colmarien
numérique sur
C.COLMAR.FR



DES ESPACES VERTS pour un meilleur cadre de vie

Cultiver notre jardin commun, notre ville verte, c'est l'un des piliers de la politique de la nouvelle municipalité. En considérant les impératifs tant d'aujourd'hui que de demain, elle a à cœur de travailler à des projets ambitieux pour faire fructifier une idée vivante du durable, qui s'appuie sur une omniprésence apaisante de la nature en zone urbaine.

Omniprésence... mais aussi respect de celle-ci, à travers un développement responsable et, pour l'entretien des espaces verts, le « zéro phyto » ! C'est notamment pour assurer, aux Colmariennes et Colmariens, un **cadre de vie gagnant sans cesse en confort**, que le service des espaces verts est si sollicité au quotidien.

Mais c'est également sur la nature que l'on compte pour un mieux-vivre ensemble : les jardins partagés s'avèrent, par exemple, de parfaits lieux de sociabilité...

Colmar, on peut le dire, est une ville verte... et la municipalité s'engage à ce que cela dure !

COLMAR : verte et durable par nature !

Améliorer notre milieu de vie n'est pas un simple objectif de confort. C'est un moyen d'engager un cercle vertueux visant notre mieux-être, avec une volonté : celle d'être à la hauteur d'un avenir exemplaire en termes de qualité de vie, d'harmonie sociale et d'attractivité économique et touristique. **Colmar poursuit dans cette dynamique, avec un grand soin porté au végétal.** En témoignent les aménagements récents du parc de la Montagne verte et de la coulée verte, ainsi que la végétalisation de la rue des clefs.

Ville engagée depuis une vingtaine d'années dans la promotion touristique et classée station de tourisme, Colmar n'a cessé de structurer son offre. **Son fleurissement n'est évidemment pas étranger à son succès : il agrémenté avec panache les lieux favoris des touristes, valorisant parallèlement le patrimoine historique de Colmar...** Certains cinéastes choisissent même notre ville pour sa richesse en fleurs et la beauté de ses massifs et jardinières. Dans notre ville, le fleurissement est ainsi véritablement devenu une source d'attractivité économique et touristique...



La coulée verte

Le label Ville fleurie 4 fleurs depuis 1986

Ce label récompense notamment les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager – par son fleurissement en particulier – un cadre de vie à la fois agréable pour les habitants et favorable à l'accueil des touristes.

Il s'agit ainsi de :

- Créer un cadre de vie plaisant en égayant la ville au fil des saisons,
- Promouvoir le lien social et favoriser le vivre ensemble,
- Valoriser les bâtiments et le paysage urbain,
- Développer des espaces favorables à la biodiversité.

Toute la ville en profite !

À Colmar, tous les quartiers bénéficient du travail des espaces verts ! En tout, ce sont 540 bacs à fleurs qui longent les axes routiers et ornent centre-ville, entrées de ville et quartiers périphériques. 310 jardinières agrémentent par ailleurs les cours d'eau, ponts et bâtiments communaux, complétées par 85 massifs floraux.

Une gestion écologique des espaces verts

« Entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible » : c'est le credo de la Ville dans la gestion de ses espaces verts ! On déploie un « entretien zéro phyto » et l'on opte pour une gestion différenciée des espaces, l'idée étant notamment de s'adapter à l'usage des lieux. Les quelque 122,09 hectares d'espaces verts colmariens sont ainsi classés en 7 catégories, chacune profitant d'un type d'entretien spécifique. La Ville promeut ainsi une gestion plus respectueuse de l'environnement et grandement écologique...



CHIFFRES CLÉS POUR 2020

39
parcs et squares

124,31 ha
d'espaces verts

18 m²
d'espaces verts
par habitants



La place de la Montagne Verte



Le parc du Champ de Mars

Des parcs et des squares pour tous !

La ville compte 39 parcs et squares. Zoom sur quelques-uns d'entre eux :

Le parc du Champ de Mars

Véritable havre de fraîcheur dans le centre de Colmar, le parc du Champ de Mars est un lieu de quiétude : Colmariens et touristes apprécient notamment ses nombreux bancs bien à l'ombre de ses grands arbres...

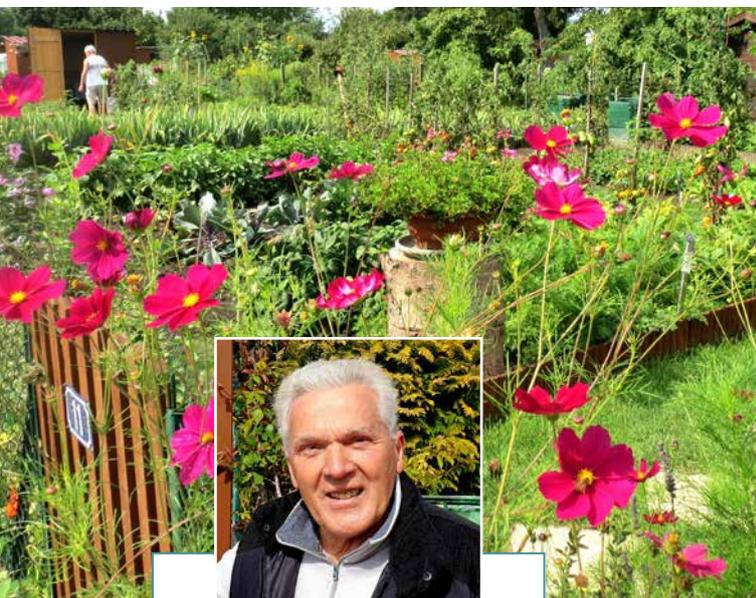
Le parc Saint-François-Xavier

Dense et particulièrement ombragé grâce à ses grands arbres, le parc Saint-François-Xavier est un lieu de promenade tranquille propice à la flânerie, au repos et à la méditation. Le calme particulier de l'endroit permet aussi d'apprécier pleinement le chant des oiseaux. Notons la présence d'une aire de jeux pour les enfants.

La place de la Montagne verte

Le réaménagement de la Montagne verte au cœur de la ville offre un nouveau cadre de vie aux riverains et à l'ensemble des Colmariens, mettant à leur disposition un agréable lieu arboré de détente et de jeux.

Les travaux ont consisté en la création d'un véritable poumon vert au centre de Colmar : un parc urbain en continuité de la coulée verte existante, menant du Pôle média-culture Edmond Gerrer aux halles du Marché couvert via le complexe sportif, et accompagnant les rives de la Lauch.



Les jardins familiaux ont de beaux jours devant eux

Depuis leur création par l'abbé Lemire en 1896, les jardins familiaux sont des lieux de rencontre, de cohabitation, de convivialité et d'échange entre des personnes d'origines et de cultures différentes. Ils contribuent ainsi à l'insertion et à l'intégration sociale. Ils sont gérés par l'association des jardins familiaux.

La vie des jardins familiaux de Colmar n'a toutefois pas toujours été un long fleuve tranquille : il a en effet fallu s'adapter aux périodes de conflits ainsi qu'aux évolutions sociétales !

Au fil des années, différents terrains ont été mis à la disposition de l'association par la Ville de Colmar : les terrains Michelet, de la Thur, du Dagsbourg, du Pflixbourg, une partie des Trois Châteaux, Prunier, du Dornig, de l'Espace de l'ill, la Lauch, le nouveau terrain de l'Orangerie et le terrain du Dagsbourg 2. À cela s'ajoute des agrandissements : sont concernés les terrains de la Bleich, de l'Espace de l'ill, de la Thur et du Dagsbourg.

+ D'infos : associationdesjardinsfamiliauxdecolmar.fr

“ Les jardins familiaux sont toujours à la mode et de plus en plus demandés ! Nous avons plus de 150 demandes en instance, notamment depuis le confinement. ”

DANIEL CAZANOVE
Président des jardins familiaux

CHIFFRES CLÉS POUR 2020

647
membres

15
sites

22 ha
sur le banc communal
de Colmar



LES DOMINICAINS travaux exceptionnels en cours

Les travaux se poursuivent à la Bibliothèque des Dominicains. Ce joyau patrimonial fait en effet l'objet d'une rénovation totale visant à permettre son accès au plus grand nombre et à soutenir le rayonnement de la ville.

La couverture du bâtiment du couvent est terminée. L'immense échafaudage, installé en « parapluie » au-dessus de l'édifice pour protéger les travaux des intempéries, a été démonté début avril. Les enduits de façade ont aussi pu démarrer...

En parallèle, les aménagements intérieurs avancent aussi ! L'enduit et la peinture des murs ont d'ailleurs commencé. Avec le printemps et après la pose des réseaux, les aménagements paysagers du jardin du cloître vont également débuter.

L'extérieur du bâtiment annexe est quant à lui en voie d'achèvement. Son bardage a été réalisé en bois brûlé, ce qui lui apporte sa jolie teinte noire. Le portail d'accès par la rue des têtes sera posé au cours du mois d'avril.



LE KOÏFHUS vers la fin des travaux

La rénovation et la mise en accessibilité du Koïfhus se poursuivent. L'objectif est de remettre en lumière différents aspects du bâtiment pour une lecture plus claire de son histoire : traitement des parements en pierre, réparation de la charpente, restauration des menuiseries extérieures et des décors peints en façade...

Le point sur les travaux

La toiture du **bâtiment sud**, qui abrite la salle de la Décapole, est désormais terminée. La toiture est visible depuis plusieurs semaines et laisse apparaître les nouvelles tuiles vernissées ainsi que le Beffroi en cuivre. Les échafaudages sur les façades seront totalement enlevés d'ici la fin du mois d'avril. Les enduits de façade sont achevés et la pose du badigeon va démarrer.

Dans le **bâtiment central**, les pieds de la charpente se sont révélés très abimés par le temps. Ils ont donc nécessité des renforcements particuliers avec de nouvelles pièces de bois.

Sur le **bâtiment nord**, la reprise de la charpente a également été nécessaire. La couverture du bâtiment et la réfection de la façade sont toujours en cours. Ces travaux seront achevés à la fin du mois de mai.

Les travaux, qui ont débuté mi-janvier 2020, devraient être achevés pour le début de l'été 2021.

ANCIENNES ENSEIGNES l'heure est à la restauration

La Ville de Colmar est très attachée à la préservation de son centre historique et aux symboles qui évoquent l'histoire des différentes professions. Propriétaire de plusieurs enseignes réalisées en ferronnerie d'art au début du 20^e siècle, elle les entretient avec minutie, les réinstallant même sur leur immeuble d'origine...

De nombreux propriétaires d'enseignes ont par ailleurs accepté l'inscription au Livre foncier d'une servitude de pose, dépose et entretien de ces dernières.

Récemment, une nouvelles enseigne a ainsi été restaurée par les services techniques de la Ville de Colmar : l'enseigne dite « Engelberger » (du nom de la famille qui possédait une boucherie au 14 rue des serruriers). Elle a été réalisée en 1933 par messieurs Robert Lutz, Architecte, et Edgar Ludmann. Au 1^{er} plan sont représentés un majestueux cerf, un lièvre et un faisán, tandis qu'à l'arrière-plan apparaissent Colmar, la plaine d'Alsace ainsi que les Vosges. Cette enseigne a été récupérée et restaurée par le service de la maintenance pour être remise en place sur sa façade d'origine, au 14 rue des serruriers.



“ Je suis très heureux d'avoir offert cette enseigne à la Ville et qu'elle reprenne sa place d'origine.”

GUY CAFFARD
Antiquaire
au 56 rue des marchands

Vous pouvez également découvrir les enseignes suivantes :

- **7 rue des serruriers** : enseigne de l'ancienne charcuterie Zimmerlin dite « Au Cochon qui a le fil à la patte », œuvre originale de Jean-Jacques Waltz dit « Hansi » réalisée par le maître ferronnier d'art Eugène Greiner en 1930. Elle a pour sujet principal un lion, emblème des bouchers de Colmar, armé d'un couperet à double tranchant et entouré d'un chapelet de saucisses.
- **20-22 rue des têtes** : enseigne « Aux deux frères ».
- **5 rue des marchands** : enseigne du « Saint-Martin », réalisée en 1929. En forme de lanterne, elle représente Saint-Martin partageant son manteau avec un pauvre.
- **3 rue mercière** : enseigne dite du restaurant « Luxhof », dessinée par Camille Rudmann et représentant un lion doré (emblème de la Brasserie Lowen Brau de Munich).
- **14 rue Saint-Nicolas** : enseigne du « Soleil ».



SAS bientôt les travaux !

La **Structure d'accompagnement à la sortie (SAS)**, située rue d'Agen à Colmar, s'installera dans un bâtiment qui, de belle qualité architecturale, mettra entièrement de côté les codes carcéraux habituels ! D'une surface d'un hectare, l'ensemble s'intégrera à un projet urbain global de 2,2 hectares, dont **70 ares environ de parc arboré**. La Ville de Colmar travaille par ailleurs, en concertation avec les riverains, sur la **requalification globale du quartier**.

Calendrier des travaux : démarrage en septembre prochain, achèvement prévu courant 2023

Coût du projet : 24 millions d'euros

COLMAR : quand le luxe investit le tourisme...

Le tourisme de luxe prend ses quartiers à Colmar ! Si notre ville ne compte à l'heure actuelle qu'un unique hôtel 5 étoiles, de nouveaux projets d'implantation de luxueux établissements sur notre territoire voient le jour... Ils viendront avantageusement compléter l'offre hôtelière de la ville, se faisant l'écho d'une géopolitique mondiale en pleine transformation : l'émergence de nouveaux pôles de richesse conduit en effet à une évolution de la clientèle hôtelière, à laquelle il convient évidemment de s'adapter !



Un projet hôtelier haut de gamme pour 2024 !

En pleine crise sanitaire, un hôtelier régional de grande renommée mise sur Colmar ! Nicolas Decker, dirigeant de la Cheneaudière & Spa (Relais & Château), vient d'acquiescer au bord de La Lauch **47 ares de terrain arboré** ainsi qu'une **villa Art nouveau**. Un incroyable et sublime écrin au cœur duquel il souhaite établir un **établissement haut de gamme** : un hôtel-spa 5 étoiles comprenant environ 25 suites et 1 restaurant, qui devrait ouvrir ses portes en 2024.

Au programme : la rénovation de la villa ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment hôtelier et d'un spa, tout cela en prenant bien soin de protéger l'espace boisé. Les travaux dureront entre **14 et 18 mois**, nécessitant un investissement conséquent de 12 millions d'euros. On peut miser, pour assurer le fonctionnement de l'ensemble, sur l'embauche d'au moins **35 salariés...** sans compter les emplois induits !



5 étoiles et Relais & Châteaux

Située rue des têtes, au cœur du centre-ville, la **Maison des Têtes incarne l'élégance** des belles maisons qui conjuguent, au fil des siècles, l'art de recevoir. **L'hôtel 5 étoiles depuis 2013, et Relais & Châteaux depuis 2019** abrite 21 superbes chambres... répondant au souhait des maîtres de maison, Marilyn et Éric Girardin, de s'ancrer solidement dans le présent tout en s'inspirant largement du passé, pour faire vivre au 21^e siècle un bel héritage de l'Histoire.

La Maison des Têtes s'affiche ainsi aujourd'hui comme une alchimie réussie entre la force de la tradition alsacienne et la modernité. Elle fait vivre un patrimoine historique et culturel à travers un hôtel 5 étoiles, une brasserie traditionnelle et un restaurant gastronomique étoilé au luxe discret...

Ouverture cet été d'un nouvel Hôtel & Spa

L'Esquisse - Hôtel & Spa « **Aux racines de la création** » associe bien-être et élégance dans un véritable cocon de verdure. Construit à l'emplacement de l'ancien Mercure, le **nouvel hôtel du Champ de Mars**, à Colmar, ouvrira ses portes au mois de juillet. L'Esquisse, boutique hôtel 5 étoiles MGallery Hotel Collection, comprendra 62 chambres et suites, un espace spa et bien-être de 500 mètres carrés occupant le sous-sol. Le restaurant étoilé de Jean-Yves Schillinger s'est également installé dans le décor chic et design du nouvel hôtel... pour un parfait art de vivre à la française ! L'établissement, propriété du groupe familial de Carole et Jacques Helmlinger, a été conçu selon les plans d'AEA Architecture.



+ D'infos : lesquisse-colmar.com

+ D'infos : maisondestetes.com

Ensemble, FAISONS PROGRESSER LA SÉCURITÉ !

Une ville moins bruyante, moins stressante, plus sûre : ce sont les principaux bénéfices des dispositifs qui seront déployés cette année pour apaiser la circulation. Mais connaissez-vous bien les différents secteurs nécessitant que piétons, cyclistes et automobilistes se partagent l'espace ? Pour vous aider à vous y retrouver, la Ville va généraliser un marquage au sol aux entrées de ces différentes zones. Plus de visibilité pour plus de sécurité !



Zone 30 : rue Niklausbrunn-pfad

Zones de circulation apaisée : marquage des entrées de zone

Implantés dans le sens entrant, ces nouveaux marquages compléteront la signalisation en place sur la vitesse à respecter et le comportement à attendre des divers usagers.

Les différentes zones de circulation apaisée : rappels

Ces zones ont été généralisées ces dernières années à l'ensemble des voies de desserte locale.

La zone 30 km/h

Cette limitation de vitesse concerne tous les types de véhicules : voitures, deux-roues motorisés, vélos... Objectif premier : assurer une meilleure sécurité des piétons et cyclistes.

La zone de rencontre

Sur ces voies où peuvent circuler tous les usagers (automobilistes, cyclistes, piétons), la vitesse est limitée à 20 km/h. Les piétons sont ici prioritaires sur tous les véhicules et ont le droit de se déplacer sur la chaussée.

L'aire piétonne

C'est l'espace public dont l'usage est réservé exclusivement aux piétons – souvent des rues ou des places commerçantes. Les cyclistes peuvent toutefois y circuler, mais à l'allure du pas, comme par exemple rue des marchands.

Sécurité des passages piétons : des nouveautés !

La sécurité de 175 passages piétons, situés sur des voies limitées à 50 km/h et non protégés par des feux, va être améliorée par le traçage d'une ligne qui indiquera aux automobilistes à quel endroit s'arrêter pour laisser passer les piétons. Les premières lignes ont été tracées rue de la Cavalerie, rue de la 1^{ère} Armée Française et avenue Joseph Rey.

Dans l'optique constante d'améliorer la sécurité et la visibilité, le stationnement des véhicules positionnés à moins de cinq mètres avant un passage piétons sera interdit d'ici 2026. Pour mettre en conformité les passages piétons existants, près de 350 places de stationnement seront supprimées dans toute la ville. Ces espaces ainsi dégagés pourront être mis à profit pour installer des arceaux à vélos, de la végétation basse ou encore du mobilier urbain (bancs, corbeilles de propreté...).



Zone de rencontre : rue de la Schlucht

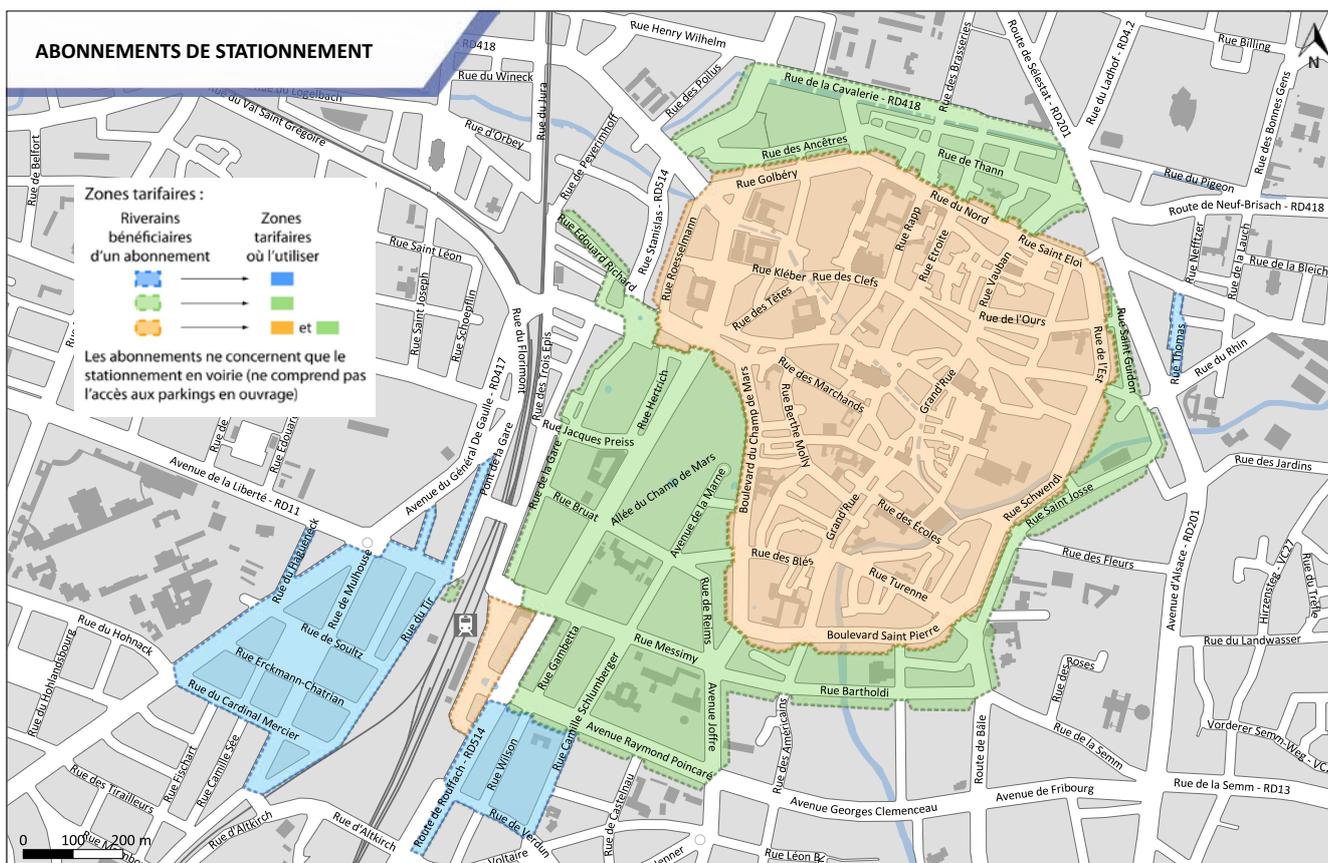
VILLE DE COLMAR

le stationnement gagnant !

La Ville de Colmar a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2021, une nouvelle politique de stationnement. Celle-ci se traduit par une extension des zones payantes... mais surtout par des dispositifs plus adaptés et des tarifs « abonnement » en nette diminution !

Résidents et professionnels : abonnez-vous !

En fonction de la zone concernée, plusieurs catégories d'abonnement sont à votre disposition (un seul abonnement par véhicule) :



Rappel :

- Résidents zone orange : 2 heures gratuites/jour (Paybyphone, Easypark ou carte ville)
- Résidents Colmar hors zone orange : 30 minutes gratuites/jour (Paybyphone, Easypark ou carte ville)
- Véhicule propre : 30 minutes gratuites/jour + réduction de 50 % sur le tarif (Paybyphone, Easypark ou carte ville)

RÉSIDENTS

Nom de l'abonnement	Réservé aux habitants...	Zone(s) de validité	Tarif
Résident zone Orange	...du centre-ville en zone Orange	Orange et Verte	180 €/an ou 15 €/mois
Résident zone Verte	...de la zone Verte	Verte	180 €/an ou 15 €/mois
Résident zone Bleue	...Gare Est, Gare Ouest, rue Thomas	Gare Est, Gare Ouest, rue Thomas	65 €/an ou 33 €/semestre

PROFESSIONNELS

Nom de l'abonnement	Réservé aux...	Zone(s) de validité	Tarif
Professionnels/Salariés travaillant en zones payantes	...professionnels et salariés dont l'établissement employeur est situé en zone payante à Colmar	Verte	240 €/an ou 20 €/mois
Professionnels et Artisans	...professionnels et artisans, en partenariat avec l'Union des groupements artisanaux (UGA)	Orange et Verte	3,50 €/jour
Professionnels de santé	... médecins et infirmiers prodiguant des soins à domicile et préalablement inscrits sur les listes fournies par l'Ordre national des médecins et des infirmiers	Orange et Verte	Gratuit
Autres professionnels de santé et d'aide à domicile	...professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, pédiatres, etc.) et d'aide à domicile	Orange et Verte	240 €/an ou 20 €/mois

Vous abonner ? En ligne c'est facile !

ÉTAPE 1

Demandez l'autorisation d'accès au tarif préférentiel

- ▶ Créez un compte sur le site Internet d'Easypark : colmar.easypark.net
- ▶ Sur la page d'accueil, suivez les étapes ci-dessous :
 - cliquez sur « demande de droit », puis « Résidents ou Professionnels »
 - sélectionnez l'abonnement souhaité
 - cliquez sur « 2 ans » (durée d'ouverture du droit en ligne) et sélectionnez la date du jour
 - renseignez les informations relatives au véhicule (immatriculation, marque, modèle)
 - joignez les justificatifs demandés
 - validez

Un mail de confirmation automatique vous sera envoyé dès que la demande de droit sera validée par le service gestionnaire. Vous pourrez, dès réception, acheter votre abonnement (directement en ligne, via votre compte).

ATTENTION :

à ce stade votre abonnement n'est pas actif !

ÉTAPE 2

Payez votre abonnement

- ▶ Connectez-vous à votre compte : colmar.easypark.net
- ▶ Sur la page d'accueil, suivez les étapes ci-dessous :
 - cliquez sur « choisir un abonnement » et sélectionnez le droit concerné
 - cliquez sur « continuer »
 - sélectionnez la durée de l'abonnement
 - sélectionnez la date du jour de début de stationnement
 - sélectionnez le moyen de paiement et renseignez les éléments demandés
 - cliquez sur « confirmer l'achat »

Pratiques : les applications mobiles !

Hors abonnement, la Ville de Colmar propose aux automobilistes de pouvoir payer leur stationnement via les applications mobiles ! Téléchargez **PayByPhone**, **Easypark** ou **Flowbird**... et stationnez pratique !

Dans les parkings en ouvrage, une foule de bons plans

À Colmar, pas moins de six parkings en ouvrage sont à votre disposition : Mairie, Rapp, Montagne verte, Saint-Josse, Lacarre et Gare-Bleylé. Et dans tous, la première heure de stationnement est gratuite ! Idéal si vous avez une course rapide à faire... Saviez-vous également que, tous les mardis, vous pouvez aussi profiter de trois heures gratuites de stationnement dans les parkings Saint-Josse et Lacarre ? Ce dernier vous propose par ailleurs un tarif particulièrement attractif : 3 euros par jour. Qui dit mieux ?

Vous trouverez tous les renseignements complémentaires sur le site de la Ville. Le service gestion du domaine public est également, bien sûr, à votre disposition !

+ D'infos : colmar.fr



VOS ÉLUS à votre écoute



NADIA HOOG
Adjointe au Maire

en charge de l'attractivité, du tourisme, du marketing territorial et de l'innovation



NATHALIE PRUNIER
Adjointe au Maire

en charge de la solidarité, des personnes âgées et du handicap



MICHEL SPITZ
Adjoint au Maire

en charge de la culture, des arts et du patrimoine

Vous êtes en charge du tourisme et de l'attractivité, comment imaginez-vous l'évolution de ce secteur par rapport à la crise mondiale ?

La pandémie a provoqué une prise de conscience à la fois écologique et sociale : si auparavant le rêve consistait

à voyager le plus loin possible, avec le confinement, c'est la liberté en pleine nature, dans un environnement proche, en préservant la planète. Les touristes favoriseront le local et le national, les sports et les activités d'extérieur, la famille et les amis, les richesses patrimoniales, gastronomiques et viticoles. Le Grand Pays de Colmar a une excellente carte à jouer : du Rhin aux Vosges, en passant par les collines viticoles, l'offre d'activités est exceptionnelle.

En charge du marketing territorial, pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste et quels sont vos priorités ?

La langue et la culture régionales sont des atouts marketing, ils permettent une vraie différenciation. Un dépaysement

pour les touristes des deux côtés du Rhin. La priorité est de leur redonner leur place dans l'accueil, les fêtes et les circuits touristiques. La région de Colmar est depuis longtemps la capitale des vins d'Alsace par son vignoble, ses vins et l'économie viticole. Il nous revient d'en faire une vitrine culturelle du vin, à travers son patrimoine, son histoire, les circuits et les récits touristiques, en instaurant un dialogue productif entre les représentants du monde viticole et les acteurs du tourisme.

Quelles sont pour vous les priorités à mettre en place sur les missions qui sont les vôtres ?

Après 10 mois de mandat, j'ai pu faire le bilan des missions du CCAS ; la tâche est énorme, avec l'ambition d'en faire un acteur majeur de la solidarité en phase avec les évolutions de la société. La crise sanitaire a accentué les fragilités, nous obligeant à repenser nos interventions, avec en particulier la prise de conscience de l'importance du numérique dans notre quotidien. C'est un projet fort que je souhaite mener à bien au courant de l'année 2021 et qui se traduira, par la mise en place d'un coffre-fort numérique pour permettre aux personnes en grande précarité, ou fragilisées par l'âge ou en situation de handicap de stocker, dans un endroit sécurisé et dématérialisé, leurs documents les plus importants.

Qu'est-ce que votre nomination a changé dans votre quotidien et qu'est-ce que cela vous apporte ?

Ce fût un bouleversement total, une belle surprise, de statut de jeune retraitée, je repassais à un travail à temps plein pour contribuer à l'évolution de notre belle ville aux côtés des plus fragiles. Ma 1^{ère} question a été de savoir en quoi je pourrais être utile. Bien heureusement, la mission qui m'a été confiée concernait un domaine que je connaissais en partie et qui m'intéressait fortement.

J'ai trouvé une nouvelle confiance en moi et, en pleine crise sanitaire, pu conforter mes valeurs : solidarité, entraide, partage et bien vivre ensemble.

Chaque matin, ce n'est que du bonheur !

Quel est votre diagnostic sur la culture à Colmar ?

La politique culturelle de la Ville a été articulée autour de nos grandes institutions (les musées, théâtres, bibliothèques) avec une programmation soutenue de festivals, dans l'objectif affirmé de soutenir l'attractivité de la ville et notamment du tourisme. L'offre culturelle, à la fois large et dense, recouvre la plupart des disciplines artistiques et des pratiques culturelles. Elle jouit d'un grand nombre d'équipements et d'un volume de programmation ambitieux. Je suis frappé par la qualité des équipes, très investies, qui œuvrent au quotidien au service des différents domaines de la culture.

Quels sont les défis à relever pour la culture ?

Trois me paraissent primordiaux :

- inscrire le projet culturel en harmonie avec politique globale en lien avec l'urbanisme, la qualité de vie, les services à la population, l'éducation... et moduler notre offre autour des partenariats féconds,
- mettre l'usager au cœur de la réflexion sur l'offre en favorisant l'initiative des habitants, en stimulant la relève, la jeunesse, les pratiques amateurs, encourager une culture ouverte à toutes les générations notamment par le numérique et les formats participatifs,
- rééquilibrer l'offre culturelle au sein de la ville entre les quartiers et le centre historique, valoriser l'ensemble des quartiers, notamment par le renouvellement des récits sur le patrimoine, à réinventer et à inscrire dans une perspective contemporaine.



Développement durable AUX ACTES ÉCOCITOYENS !

Des actions pour vous engager dans la rénovation énergétique, la mobilité durable et la qualité de l'air.



Transition énergétique dans l'habitat : de nouvelles aides !

Dans le cadre de sa politique Climat-air-énergie, Colmar Agglomération a souhaité réformer, en partenariat avec VIALIS, son dispositif d'aides à la rénovation énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Ce nouveau dispositif est mis en place depuis le 12 avril 2021.

+ D'infos : Espace conseil FAIRE INFO-ÉNERGIE (conseil indépendant et gratuit, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) - Colmar Agglomération, 32 cours Sainte-Anne - 03 69 99 55 68 - agglo-colmar@eie-grandest.fr

Défis « J'y vais à vélo » : nouvelle édition au départ !

La 12^e édition des défis « Au boulot j'y vais à vélo ! » et « À l'école j'y vais à vélo » se déroulera du 17 mai au 6 juin 2021. Ce challenge, soutenu par Colmar Agglomération, l'Agence de la transition écologique et l'association Vélo et mobilités actives Grand Est (VMA Grand Est), couvre de plus en plus de territoires à l'échelle de la région.

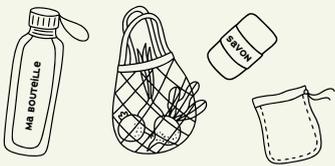
L'enjeu est de **diminuer notre empreinte carbone** et, ainsi, d'améliorer la qualité de l'air, le tout en exerçant une activité physique bénéfique pour notre santé !

L'opération s'inscrit dans le plan Climat-air-énergie territorial. Elle consiste à comptabiliser le nombre de participants volontaires, de jours participés, de kilomètres parcourus à vélo, ainsi que le volume de CO₂ évité à l'atmosphère pendant la période du défi. Les kilomètres parcourus seront ensuite convertis en dotation solidaire au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, de la solidarité ou de la santé.

Alors, tous en selle !

+ D'infos : defi-jyvais.fr





ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Colmar Agglomération propose chaque année un programme de 60 à 80 « ateliers zéro déchet ». Leur objectif ? Faire découvrir des solutions concrètes pour réduire la production de déchets. Différentes thématiques sont ainsi proposées : maison, jardin, cuisine, cosmétiques, etc.

+ D'infos : agglo-colmar.fr

Avec le défi DÉCLICS, faites le plein d'énergie !

Le défi DÉCLICS, c'est un défi d'économies d'énergie et de réduction des déchets : la mission des foyers participant consiste à réduire leur consommation d'énergie et d'eau d'au moins 8 %, et leur production de déchets d'au moins 20 %... le tout en adoptant des écogestes peu connus et sans perdre en confort de vie. Rejoignez l'équipe DÉCLICS des foyers colmariens à énergie positive et zéro déchet !

Vous rencontrerez aussi des habitants de Colmar et alentours qui agissent de façon concrète, efficace et ludique pour économiser de l'argent en réduisant leurs factures d'énergie et d'eau, rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie et la réduction des déchets, découvrir, expérimenter et apprendre ensemble lors d'ateliers et participer à des événements ludiques et techniques en famille.

+ D'infos : association Alter Alsace énergies 03 89 50 06 20 - defis-declics.org

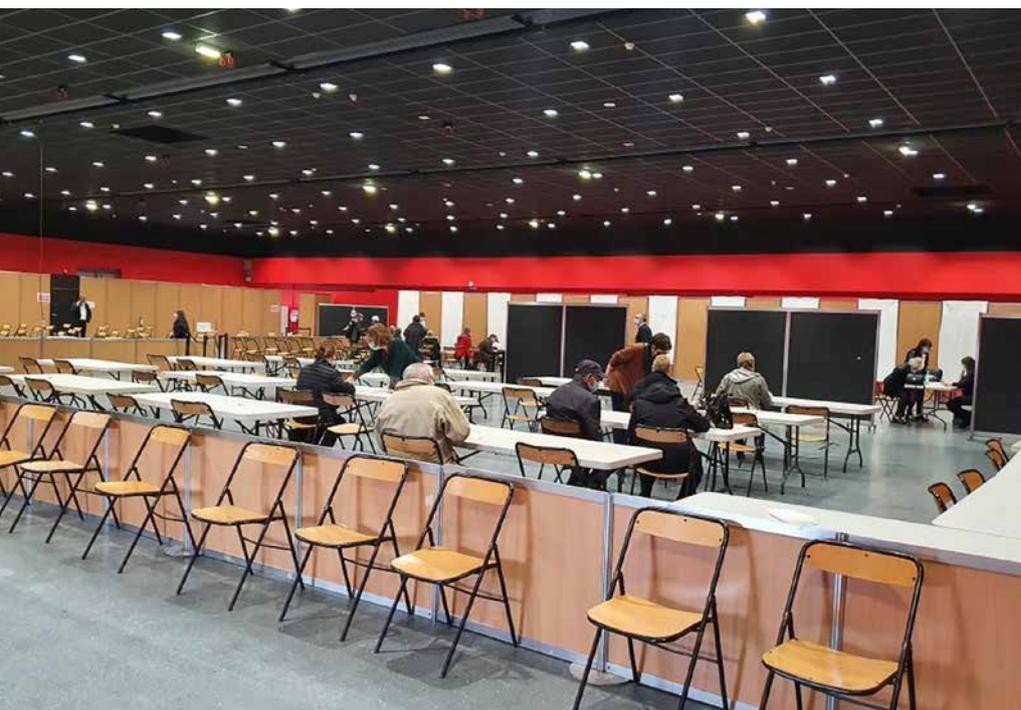
Cette action est soutenue par Colmar Agglomération dans le cadre de son plan Climat-air-énergie territorial.



VACCINATION

où en sommes-nous ?

Fort de ses 12 semaines de fonctionnement, le centre de vaccination de Colmar se réorganise pour pouvoir augmenter sa capacité d'accueil. En effet, le Président de la République a annoncé une montée exponentielle du nombre de doses de vaccin qui alimenteront les centres de vaccination.



Par anticipation, la configuration des espaces a été repensée afin de multiplier par deux le nombre de vaccinations et atteindre 1200 vaccinations par jour.

À la date du 12 avril 2021, 25 035 injections ont été réalisées au Parc des Expositions de Colmar. Actuellement, le centre fonctionne grâce à la mobilisation de professionnels de santé volontaires : 8 infirmières et 4 médecins par demi-journée (rotation permise grâce à un fichier de 250 infirmières et de 75 médecins) et des personnels de la Ville et de l'agglomération (10 agents par demi-journée).

Les élus et les agents des communes de l'agglomération viennent également prêter main forte en compagnie de volontaires de la réserve communale mise en place depuis mars dernier. Pour l'heure, 14 000 vaccinations sont prévues durant le mois d'avril. Le rythme de vaccination peut atteindre jusqu'à 84 créneaux par heure, soit 1 vaccination toutes les 43 secondes !

Comment vous faire vacciner ?

Si la vaccination concerne désormais les plus de 55 ans, **uniquement les plus de 60 ans ainsi que les personnes majeures atteintes d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 peuvent prendre rendez-vous en centre de vaccination.** Les autres devront se rendre chez leur médecin traitant ou du travail mais également en pharmacie ou en cabinet infirmier.

Si vous faites partie du public éligible en centre de vaccination, vous pouvez prendre rendez-vous via le site Internet [Sante.fr](https://www.sante.fr) ou en contactant le 09 70 81 81 61.

Attention ! La vaccination se fait toujours sur rendez-vous. **Il faut impérativement respecter votre horaire et ne pas se présenter en avance** afin d'assurer la fluidité de fonctionnement et assurer des conditions sanitaires optimales dans le centre.

Suivez les actualités liées à la vaccination à Colmar sur [Colmar.fr](https://www.colmar.fr), rubrique « Infos Covid-19 ».



“ Habituellement, je suis hôtesse de caisse à la piscine Aqualia. Au centre de vaccination, j'accueille les personnes et intervins dans la gestion quotidienne des doses disponibles. ”

MARIE-FRANCE BOSSART

Rappel : le port du masque obligatoire !

Face à la propagation du virus, respectez plus que jamais les gestes barrières (se laver les mains, tousser dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique), la distanciation physique (au moins deux mètres entre deux personnes) et le port du masque partout où il est exigé et utile.



POURSUITE DE L'EXTINCTION de l'éclairage public

Depuis fin 2017, le quartier Sainte-Marie au Sud de la rue Wimpfeling, et, depuis 2019, les quartiers Saint-Joseph Mittelharth, Sud, Saint-Antoine Ladhof et Saint-Léon sont concernés par une extinction de l'éclairage public des voies de desserte en heures creuses de la nuit, de minuit à 4h45 en semaine et de 1h00 à 4h45 les week-ends.

Pour faire suite à un sondage réalisé auprès de la population, largement favorable à cette mesure (66 % d'avis positifs), celle-ci va s'étendre aux autres quartiers de la ville à partir du 26 avril et jusqu'à fin juin 2021.

Elle ne concernera que les voies de desserte, c'est-à-dire les voies résidentielles classées en zone de circulation apaisée (zone 30 et zone de rencontre). Pour des questions de sécurité routière liées au trafic ou à la vitesse autorisée, les voies principales ou secondaires ne sont pas concernées par la mesure. Celle-ci s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique et d'économie d'énergie. Elle prend en compte les dispositions relatives à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses sur l'environnement nocturne. Elle a pour ambition de réduire les impacts de la lumière artificielle et de respecter les comportements, les rythmes biologiques et les fonctions physiologiques des organismes vivants et des écosystèmes.



Réserve communale de sécurité civile ENGAGEZ-VOUS !

Rejoignez bénévolement la réserve communale de sécurité civile pour soutenir et porter assistance à la population en cas d'évènements majeurs (festivals, manifestations sportives et culturelles, canicules, inondations, catastrophes naturelles, etc.) ! La réserve pourra agir en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours.

Comment s'inscrire ?

Il suffit d'être majeur et de remplir le formulaire en ligne : colmar.fr/reserve-communale.

Un numéro spécifique est également mis en place pour répondre aux questions des volontaires : 03 89 20 67 90.

Les rendez-vous sur Facebook avec ÉRIC STRAUMANN



Le prochain Facebook live du Maire, qui a lieu traditionnellement chaque premier lundi du mois, se tiendra le lundi 3 mai à 20h. Le Maire donne rendez-vous aux habitants sur la page Facebook de la Ville !

Durant cette session, il explique et répond en direct aux interrogations sur tous les sujets concernant la vie municipale et l'actualité locale.

Les Colmariennes et Colmariens sont invités à poser toutes leurs questions à l'adresse suivante : contact@colmar.fr ou, par téléphone, au 03 89 20 67 53.

Une façon originale de garder le contact avec les habitants, notamment avec ceux qui ne peuvent rencontrer leurs élus lors des réunions publiques !

LES PERMANENCES DU MAIRE

(sous réserve de modifications)

Jeudi 22 avril 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 29 avril 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 6 mai 2021 à 8h30

Mairie annexe - Quartier ouest (5a rue de Zurich), accueil dès 8h00

Mercredi 12 mai 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 20 mai 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

Jeudi 27 mai 2021 à 8h30

Mairie de Colmar (entrée rue des clefs), accueil dès 7h30

ARRÊT sur image



2 avril

Exposition Yan Pei-Ming
#MUSEE

Compte tenu de la situation sanitaire, l'exposition Yan Pei-Ming n'a pu ouvrir ses portes au musée Unterlinden. À découvrir dès la réouverture du musée.



31 mars

Visite des ateliers municipaux
#VIEMUNICIPALE

Échanges avec les agents de la Ville et de Colmar Agglomération qui gèrent la collecte des déchets et la propreté de notre cité. Visite du parc automobiles et rencontre avec le service voie publique et réseaux.



30 mars

De nouveaux aménagements nature dans la rue des clefs
#PLANTATION

La Ville de Colmar poursuit son action de végétalisation des rues avec de nouveaux aménagements pérennes. Pour un fleurissement plus durable, les bacs en plastique (installés uniquement à certaines occasions) sont remplacés par des bacs en corten (acier résistant aux conditions atmosphériques) disposés à l'année.



27 mars

Remise d'un nouveau maillot à la section BMX de l'Entente cycliste Colmar
#SPORT



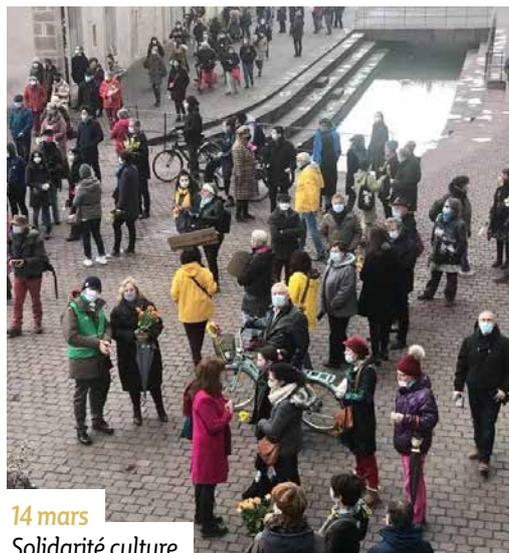
23 mars

Odysée citoyenne

#CITOYENNETE

Quelles études avez-vous faites ? Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre fonction ? Travaillez-vous tous les jours à la mairie ? Comment sont prises les décisions ? Que voulez-vous changer à Colmar ?

Voici quelques-unes des nombreuses questions posées par les élèves de CM1 de l'école Saint-Exupéry à l'occasion de l'Odysée citoyenne organisée par l'association Thémis.



14 mars

Solidarité culture

#CULTURE

Élan de solidarité avec le monde de la culture, qui vit une période difficile.



15 mars

Lutter contre la précarité des étudiants : des repas au café Rapp !

#SOLIDARITE

Pour faire face à la précarité des étudiants touchés par la crise sanitaire, les chefs et professionnels de la gastronomie organisent une action solidaire au café Rapp. 1600 repas seront ainsi offerts aux étudiants sur simple présentation de leur carte d'étudiant et sur inscription/réservation préalables. Bénévoles, les chefs, pour certains étoilés, produisent les repas dans leurs restaurants et les apportent au café Rapp pour la distribution !

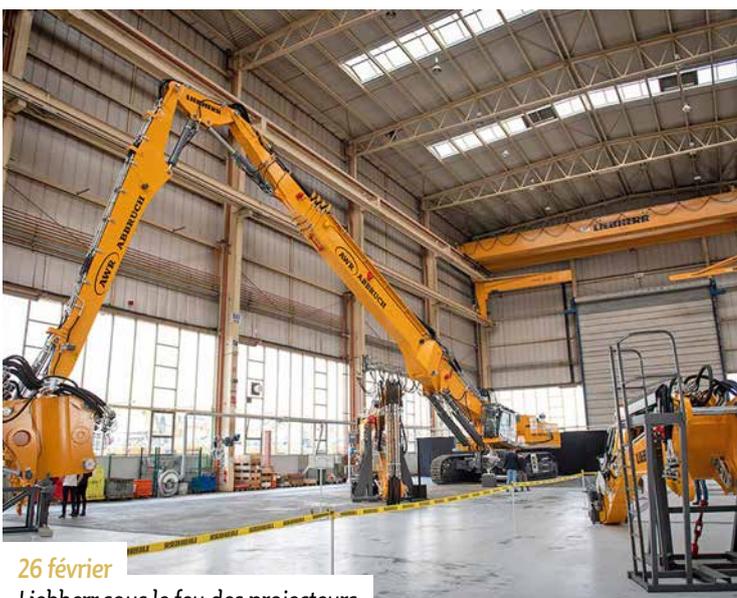


10 mars

Pass'sport santé prend le départ

#PASSSPORTSANTE

La Ville de Colmar a lancé les premières activités de son nouveau dispositif Pass'sport santé. Marche active, stretching... chacun à son rythme avec un seul objectif : découvrir les bienfaits d'une activité physique et sportive.



26 février

Liebherr sous le feu des projecteurs

#INDUSTRIE

Remise des clefs de la plus grande machine de démolition jamais créée par le groupe Liebherr, dont le site de production principal est à Colmar ! Un engin de 190 tonnes qui peut atteindre 55 mètres de hauteur de travail...



VIDÉOVERBALISATION une solution contre les incivilités !

Les comportements incivils voire dangereux sont en constante augmentation sur la voie publique !

Face à ce constat, la Ville de Colmar a décidé d'utiliser la vidéoverbalisation comme outil complémentaire mis à la disposition de la police municipale. Ce dispositif permettra de relever une infraction en dehors de toute interpellation en direct, à partir de la visualisation des images des caméras de vidéoprotection (**103 caméras de vidéoprotection déployées sur 6 quartiers de la ville**).

Sur les 23 infractions vidéoverbalisables autorisées par le code de la sécurité intérieure, la Ville en priorise 7 afin d'atteindre son objectif. Citons :

- Les excès de vitesse (en fonction des circonstances)
- L'usage des voies réservées aux couloirs de bus et des pistes cyclables
- Le non-respect des sens interdits
- Le refus de priorité aux piétons
- L'usage des voies vertes et d'aires piétonnes
- Les dépôts d'immondices / dépôts sauvages



UN ÉCRAN INTERACTIF pour l'affichage légal !

Engagée dans une démarche Smartcity, la Ville de Colmar innove régulièrement en mettant en place de nouveaux outils, l'objectif étant de répondre et de s'adapter à l'évolution des usages et des attentes des citoyens.

Un écran d'affichage interactif vient ainsi prendre place sur la façade de la mairie pour offrir une nouvelle expérience de consultation des informations d'affichage légal.

Consultable 24h/24 et 7j/7, il se veut aussi beaucoup plus lisible et pertinent. Les informations y sont organisées par thématique, avec une fonction zoom en assurant la conformité avec les normes PMR.

Les informations concernent par exemple le domaine public (environ 1700 arrêtés publiés en 2020 (stationnement, occupation et réglementation)), l'urbanisme (dépôts et décisions, préemption), les Conseils municipaux et la Préfecture (avis et arrêtés).

CHIFFRES CLÉS POUR 2020

763
affichages

2 500
arrêtés

269
publications
de bans

COLMAR DANS LE TOP 10 des villes françaises les plus attractives pour les piétons

La start-up Mytraffic, en lien avec l'association « Villes de France », a analysé des données de géolocalisation d'applications mobiles... et placé Colmar en **6^e position des villes françaises les plus attractives pour les piétons !** Ce classement concerne les 30 villes moyennes observant la plus forte fréquentation depuis le début de la crise sanitaire...

Notons que les villes les plus dynamiques sont celles qui savent à la fois faciliter l'**accès et le stationnement en voiture** (création de parkings, tarification incitant à la rotation des véhicules), et développer **des zones piétonnes** ou des zones 20 km/h avec des mobilités mixtes (piétons, vélos, voitures à vitesse limitée).



QUESTIONS À...



NASSIM BENLATRECHE
Maire junior
de la Ville de Colmar

Peux-tu te présenter ?

J'ai 10 ans et je suis à l'école Pasteur.

Pourquoi as-tu souhaité intégrer le Conseil municipal des enfants ?

Je voulais débiter une carrière politique et vivre une belle aventure.

Comment s'est déroulée ton élection ?

Très bien ! Mais j'ai trouvé dommage que tout se fasse en visio et de ne pas pouvoir m'exprimer réellement face aux autres.

Quelle est la priorité de ton mandat ?

J'ai deux projets : interdire la cigarette devant les écoles et aider les personnes sans domicile fixe, en leur donnant des vêtements et de la nourriture.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

être Maire à 10 ans !

Le Conseil municipal des enfants a pour but d'initier les plus jeunes à la vie politique locale en considérant leurs idées, leurs besoins, et en soutenant leurs projets pour améliorer leur quotidien. Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre toute leur place dans la commune et de les responsabiliser. Le Conseil municipal des enfants constitue ainsi un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif et de la démocratie.

Le premier Conseil municipal des enfants de Colmar a été installé en décembre 1997. Les élus sont au nombre de 49, leur mandat durant deux années, avec des élections qui se déroulent toujours peu après la rentrée scolaire de septembre. Ils sont ensuite appelés à se réunir deux fois par an en séance plénière et sous la présidence du Maire.

Lors de la deuxième séance plénière, en juin, les jeunes conseillers élisent le maire junior, qui sera amené à représenter le Conseil municipal des enfants ainsi que les jeunes Colmariens pendant tout son mandat.

Le travail en lui-même s'effectue dans des commissions à thèmes mises en place par les jeunes élus, la fréquence de leurs réunions étant fonction de l'actualité de ces commissions. Les enfants sont consultés sur divers sujets et doivent élaborer des projets en fonction de leurs idées. Ils participent également à des manifestations comme le Festival du livre, les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, l'opération « Haut-Rhin propre » et la Journée internationale des droits des enfants.

Un partenariat avec l'UNICEF, conclu en 2002, se traduit parallèlement par la signature annuelle de la Charte « Ville amie des enfants ».

Le 17 février 2021, Nassim Benlatreche a été élu Maire junior de la Ville de Colmar pour la période 2020-2022. Il succède ainsi à Corentin Denommey (2018-2020).

LE CONSEIL DES SAGES SE RENOUVELLE

La Ville de Colmar, dans le cadre de sa politique municipale, a souhaité créer un Conseil des sages. Il s'agit d'une instance bénévole dédiée aux personnes âgées et soutenue par la Ville de Colmar.

Ce Conseil est composé de 25 membres (13 femmes et 12 hommes) âgés de 65 ans et plus, habitant Colmar et ayant fait acte de candidature pour s'engager bénévolement aux côtés de la Municipalité. Placé sous l'autorité du Maire de la Ville de Colmar, la durée de son mandat est calquée sur celui de la Municipalité.

Cette instance permet aux seniors colmariens d'apporter leurs compétences et leur expérience pour contribuer à la qualité de vie des Aînés et au mieux vivre ensemble. Elle formule des avis et des propositions, soit à la demande de la Municipalité, soit de sa propre initiative. Le Conseil des sages actuel a été installé lors de l'assemblée générale constitutive du 20 janvier 2021. Son président est M. Bernard Sacquepée, sa vice-présidente Mme Christiane Charluteau.



“ Je suis fier et honoré de participer à la vie des Colmariens, et d'apporter ma contribution. ”

BERNARD SACQUEPÉE
Président du Conseil des sages

LES COLMARIENS ont du talent !



CYRIL PALLAUD,

Directeur musical de l'orchestre et du chœur de chambre de Colmar-Alsace

Directeur de l'Orchestre et du Chœur de Chambre de Colmar-Alsace, vous venez d'être nommé Chevalier des arts et des lettres à 35 ans. Quel est votre prochain challenge ?

Nous avons, avec Maître Welschinger (président de l'Orchestre), le projet de redonner leur juste place aux compositrices en développant une saison annuelle de concerts qui leur fera honneur. En effet, le programme d'un concert classique est quasi exclusivement constitué d'œuvres écrites par des hommes. Les créatrices – pourtant de talent – ne sont pas passées à la postérité n'ayant pas eu accès au « privilège » de l'édition. Nous lançons ainsi une première bouteille à la mer en mettant en lumière le travail de la compositrice Marianna Martinez, collègue estimée de Mozart. Cette année, nous allons ainsi recréer Hélène (l'un de ses chefs-d'œuvre), en Première mondiale ! C'est le Théâtre municipal de Colmar

qui accueillera l'œuvre, grâce à une belle collaboration avec Daniel Sala, son directeur. Je reviens d'ailleurs de Vienne (de la célèbre salle du Musikverein connue pour le concert du Nouvel an) où j'ai pu analyser le manuscrit, dont une copie arrivera bientôt à Colmar !

Comment est né votre intérêt pour la musique classique ?

Cette révélation m'est apparue à l'âge de 4 ans, lorsque notre institutrice nous emmena visiter l'orgue de l'église Notre-Dame de Guebwiller. Cet instrument gigantesque et sa complexité mécanique m'ont fasciné. J'ai alors commencé par jouer du piano et, dès que j'ai pu, j'ai appris à jouer de l'orgue. À mes 11 ans, j'ai intégré le conservatoire de Colmar et ai pu participer à plusieurs reprises à l'Académie d'orgue d'Issenheim. Je suis très heureux que mon professeur d'orgue de l'époque, qui m'a tant appris, fasse partie de l'orchestre que je dirige aujourd'hui !

DÉBORAH SELLEGE, élue miss ronde Alsace 2020

À 25 ans, vous êtes engagée dans différents domaines depuis plus de dix ans. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours ?

Juriste et conseillère municipale, j'ai su dès la seconde que je voulais faire du droit. C'était une vocation ! J'ai le sens de la justice et je voulais prendre la parole pour les personnes qui n'osent pas le faire. Je suis engagée en politique depuis mes 16 ans. C'est d'ailleurs suite à un échange avec Éric Straumann que j'ai eu envie de me lancer. J'ai rejoint les « jeunes populaires » en 2012 avant de devenir « jeune républicaine ». J'ai ensuite été élue au Parlement alsacien des jeunes pour un mandat de deux ans.

Vous avez été élue miss ronde Alsace 2020. Quelles sont vos motivations ?

Toutes les femmes sont belles, chaque femme ayant sa propre identité. Avec ce titre, je souhaite véhiculer un message : toute femme, quel que soit son physique, peut se sentir belle ! Je suis en contact avec beaucoup de jeunes femmes qui se sont créés une carapace. J'essaie de les aider à s'accepter, à oser s'habiller, avec des couleurs par exemple.



Un parcours atypique ? Un projet original ?

Transmettez vos idées de portrait à presse@colmar.fr

OBSERVATOIRE DE LA NATURE : partons à l'aventure !

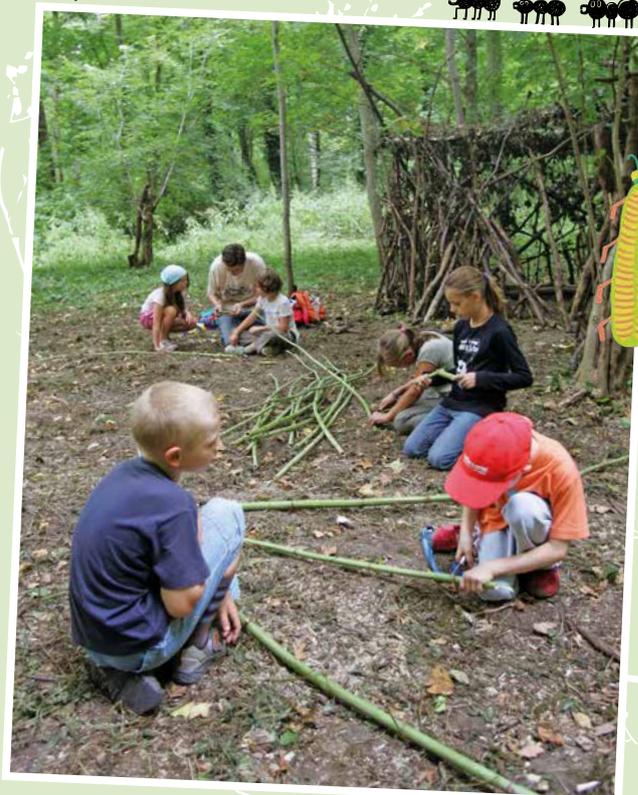
Nichée au cœur de la forêt du Neuland, dans un lieu regorgeant d'énigmes et de mystères, une grande maison est devenue le repère d'enfants. On raconte qu'ils sillonnent ses alentours les **mercredis et lors des vacances** en quête des trésors offerts par Dame nature. Ils pistent les animaux comme personne et concoctent des potions à base de plantes, dans la forêt qui abrite leur village de cabanes... Il paraît même qu'ils fréquentent assidument les abords de la rivière magique, y faisant voguer de surprenantes embarcations et recherchant au fond de l'eau d'étranges créatures !

L'AVENTURE TE TENTE ?

Inscris-toi aux ateliers !

Et viens vivre d'extraordinaires moments et découvrir, en t'amusant, la nature...

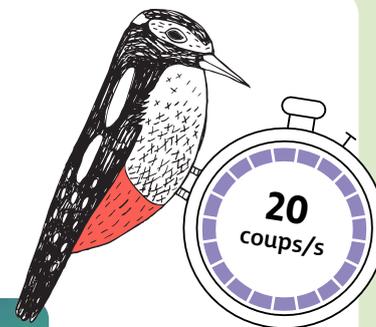
+ D'infos & réservation : observatoirenature.fr



Inscris-toi !

« LE SAIS-TU ? »

Lorsque le pic épeiche tambourine, il frappe 20 fois par seconde le tronc de l'arbre avec son bec. De quoi perdre la tête !



sur **C.COLMAR**
Visionnez la vidéo du pic tambourineur



À LIRE !

« Les petites bêtes qui font peur... mais pas trop »
Salamandre, 2020

« J'ai une araignée au plafond, va-t-elle me sauter dessus ? Peut-on toucher un hérisson qui s'est mis en boule ? Les perce-oreilles percent-ils vraiment les oreilles ? »

Mais où donc trouver réponse à ces questions ?

Élaboré à partir de courriers d'enfants adressés aux revues La petite salamandre, ce livre explique, de manière simple, ludique et juste, le monde captivant des insectes et autres petites bêtes.

Disponible dans le réseau des bibliothèques !

+ D'infos : bibliotheque.colmar.fr



(Épisode 6)*

Le quartier **SAINT-ANTOINE LADHOF** Économie, habitat et nature : l'équilibre parfait !



Le quartier Saint-Antoine Ladhof est aujourd'hui un incontournable de la ville, tant économiquement que pour son bien-vivre (ensemble). Un espace qui se partage – à quasi égalité – entre zones d'activité, habitats et nature. Avec ses entreprises (Timken, Vialis, etc.), ses écoles, ses infrastructures sportives ou la bibliothèque du Grillenbreit, le quartier Saint-Antoine Ladhof offre à ses habitants un espace agréable, proche du centre-ville, et où à quelques pas seulement, la nature se déploie entre rivières, champs et bois...

Un port en ville ? Absolument plaisant...

Ancien port de commerce créé en 1864, le **port de plaisance de Colmar a ouvert ses portes en 1994** après un important chantier de rénovation orchestré par la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole et la Ville de Colmar. Actuellement, il propose un **accueil sur-mesure aux bateaux de plaisance (environ 200 bateaux chaque année) et des aires de stationnement pour les camping-cars.**

Vialis, vous connaissez ?

Autrefois régie municipale, Vialis est, depuis fin 2004, une société anonyme d'économie mixte dont le capital est aujourd'hui détenu par la Ville de Colmar, la Ville de Neuf-Brisach et d'autres partenaires du secteur de l'énergie. Forte de **plus d'un siècle d'histoire et d'expérience**, l'entreprise colmarienne intervient dans les **secteurs de l'électricité et du gaz naturel, de la télévision, de l'Internet et de la téléphonie fixe et mobile, ainsi que de l'éclairage et de la signalisation.**

En ville, la nature à l'honneur

La rue du Ladhof ne compte pas moins de **220 platanes...** plantés sous Napoléon 3 ! Ce sont donc ce qu'il convient d'appeler des « arbres remarquables ». Côté nature, le quartier propose par ailleurs à ses habitants de magnifiques **jardins partagés**, situés rue Billing. À l'instar de la place de la rue du chêne en 2019, l'avenue d'Alsace vient quant à elle de se parer d'un **nouvel aménagement paysager** sur son terre-plein central et ce, sur une longueur de 1,5 kilomètre !





UN PEU D'HISTOIRE



Secteur à ancienne vocation agricole et viticole, Le quartier Saint-Antoine Ladhof, étymologiquement « l'endroit où l'on charge les marchandises », a vu son histoire marquée par le port du canal inauguré en 1864, les usines municipales construites en 1868, et les filatures. Par la suite sont édifiées la Cité de la soie, les maisons ouvrières et le lotissement des Bonnes gens. Fondée en 1926, la paroisse pose la première pierre de l'église dédiée à Saint-Antoine en 1938. Au nord, le secteur agricole fait peu à peu place à la zone industrielle à la fin des années 50.

POURQUOI « SAINT-ANTOINE LADHOF » ?

Comme souvent à Colmar, le quartier a pris le nom de son église ! Son histoire, intimement liée à celle de son port, lui a adjoint le mot « Ladhof » : « l'endroit où l'on charge les marchandises »...



“Aqualia est la piscine familiale par excellence : natation, animations, entraînements, bien-être ou bains-douches, tout le monde y trouve son compte !”

ISABELLE FRIANT

Responsable administrative des piscines Aqualia et Waltz, et du stade nautique

Un quartier très sportif !

À l'instar du quartier Europe, le quartier Saint-Antoine Ladhof est doté d'un nombre très important d'équipements sportifs de toutes sortes. Citons par exemple ses stades (Colmar stadium, Orangerie et Ladhof), ses gymnases (Ladhof et Berlioz), sa piste de BMX, sa piscine Aqualia et sa base de canoë-kayak... Un quartier qui affiche un beau dynamisme, tout en sachant faire profiter chacun de son atmosphère empreinte de sérénité !

Un jardin du souvenir pour ne rien oublier

Il est impensable de parler du quartier Saint-Antoine Ladhof sans évoquer le thème de la **mémoire collective**. Celle-ci touche en effet de façon prégnante la question de la cohésion sociale, aujourd'hui incontournable. Elle assure un rôle important dans le contexte hétérogène du quartier : la rue du Ladhof intègre ainsi le **monument aux morts**, lieu des rassemblements pour le souvenir des événements historiques qui ne sauraient tomber dans l'oubli.

Quand le graff s'affiche !

La culture n'est pas en reste dans le quartier avec, par exemple, un **mur d'expression libre** pour la **pratique du graffiti** (mur nord du stade du Ladhof, rue Billing). Alors que certains « graffs » font réfléchir, rêver, voire sourire, la pratique de cet art de la rue s'est développée partout dans le monde. L'utilisation de ce mur doit bien entendu respecter des règles de bonnes mœurs, de tranquillité des riverains et de savoir-vivre !



“Si le conseil de fabrique gère le patrimoine de la paroisse, nous proposons aussi toute l'année, avec les associations, des animations diverses. Enfin, avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, nous venons en aide à certaines personnes en souffrance.”

DOMINIQUE BUTTERLIN

Président du Conseil de fabrique de Saint-Antoine, Artisan peintre

CHIFFRES CLÉS

220
platanes

9
structures sportives

14 ha
de champs





JOURNÉE DU GÉRANIUM : ça pousse au fleurissement !

Le 8 mai est une journée dédiée au fleurissement des jardins et balcons ! À cette occasion, les Colmariens ont la possibilité d'acheter, auprès de trois horticulteurs, des géraniums et autres fleurs de saison. Un service de rempotage gratuit est proposé par le service des espaces verts.

+ D'infos : Le 8 mai, de 8h à 13h, au Parc des expositions



LES BIBLIOTHÈQUES DE COLMAR restent ouvertes !

Les bibliothèques de la ville de Colmar restent ouvertes durant le confinement. Et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les réservations reprennent du service ! Les enfants peuvent profiter d'un choix en presse, livres, musique (CD) et cinéma (DVD) à emprunter à domicile, au Pôle Media Culture, à la bibliothèque Bel'Flore, comme à la bibliothèque Europe. Suite à la panne informatique (qui a duré 3 semaines !), toutes les équipes des bibliothèques de Colmar vous remercient pour votre patience et vos mots d'encouragement !

+ D'infos : bibliotheque.colmar.fr

VOTEZ pour votre marché coup de cœur !

Marie-Sophie Lacarrau et son équipe renouvellent l'opération #VotrePlusBeauMarché dans le JT de 13h de TF1. Elles lancent ainsi la 4^e saison de l'élection du plus beau marché de France ! Créée par Jean-Pierre Pernaut, cette initiative donne l'opportunité à de nombreux marchés d'être mis en valeur...

Pour Colmar, il s'agit du Marché couvert ! Les votes sont ouverts jusqu'au 21 avril.

+ D'infos : Pour participer au vote : dna.fr





Zoom sur...
**LA FONDATION
OSTERMANN :**
un peu d'histoire

Au travers de son testament olographe daté du 31 janvier 1903, Monsieur Alfred Ostermann, rentier domicilié à Colmar de son vivant et décédé le 3 décembre 1919, créa la « Fondation Ostermann » pour honorer la mémoire de ses défunts parents. Celle-ci avait pour objet l'accueil de personnes âgées : une maison de retraite, en somme... autrefois appelée « Asile de vieillards ». Installé au milieu d'un magnifique parc aux plantes et arbres rarissimes, le bâtiment n'était d'ailleurs autre que la maison d'habitation du fondateur ! C'est grâce aux revenus locatifs tirés de la gestion immobilière des biens que la fondation peut, encore aujourd'hui, pérenniser son activité première, et rester ainsi fidèle aux souhaits d'Alfred Ostermann.

À l'heure actuelle, la « Fondation Ostermann » est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, qui permet à ses résidents de profiter de l'ambiance du centre-ville. Elle compte 13 chambres entièrement rénovées. L'atmosphère y est incontestablement familiale et chaleureuse, ceci grâce à un personnel stable, dynamique, efficace, attentionné, et sincèrement à l'écoute de chacun des résidents, qui voient leurs envies, attentes et besoins largement pris en considération. Chaque personne trouve ici plus qu'une maison de retraite : une parole, un sourire, un geste... et c'est comme une seconde famille qui l'accueille et partage son quotidien !

EN BREF



Du 17 au 21 mai :

**LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA VACCINATION**

La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin soutient et encourage la vaccination contre les HPV (Papillomavirus humains), responsables de nombreux cancers chez l'homme et la femme (ORL, col de l'utérus, anus, pénis, vulve, vagin).

Cette vaccination, intégralement remboursée, est recommandée pour les filles mais aussi pour les garçons (depuis le 1^{er} janvier 2021) de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans révolus.

Il est ainsi possible de protéger nos enfants grâce à ce vaccin fiable ayant fait ses preuves dans plus de 80 pays, avec plus de 100 millions de jeunes vaccinés... La semaine européenne de la vaccination – du 17 au 21 mai prochains – sera une excellente occasion pour passer à l'action !

Le saviez-vous ? À lui seul, le cancer du col de l'utérus touche chaque année plus de 3 000 femmes et cause près de 1 000 décès en France !

+ D'infos : liguecancer-cd68.fr



LE CENTRE SOCIOCULTUREL
au service de tous les Colmariens

Ouvert à l'ensemble de la population colmarienne, le Centre socioculturel (CSC) est implanté au cœur des quartiers ouest de la ville. Il regroupe trois sites, qui travaillent dans une même dynamique : le centre Europe, le centre Florimont et le club des jeunes.

Retrouvez toutes les activités du centre socioculturel sur sa page Facebook !



COLMAR PLAGE

Tous à l'eau !

*Cette année, la base nautique ouvrira en mai !
Avec le retour des beaux jours, l'envie de s'évader grandit...
La base nautique Colmar-Houssen est LA destination
offrant un cadre propice pour se changer les idées.*

Une nouvelle offre de loisirs

Vous pourrez y découvrir le tout nouvel équipement Aquagonfle : des plongeurs, des toboggans... Une quarantaine d'éléments seront regroupés à l'extrémité nord de la plage, afin de former un parcours sur l'eau accessible aux enfants et adultes sachant nager (à partir de six ans uniquement). Profitez aussi des pédalos et des paddles solo, duo ou à huit ! Vous appréciez de nager tranquillement ? Un couloir

de 100 mètres, réservé aux nageurs, sera mis à votre disposition. Tout au long de l'été, la base nautique vous proposera également de nombreuses animations (beach-volley, football de plage (beach soccer), etc.), pour une belle ambiance balnéaire et familiale.

Notez que l'achat des billets pourra se faire également en ligne, sur le site colmar.fr

Horaires d'ouverture (sous réserve de conditions sanitaires favorables)

En mai (sous réserve d'une météo favorable) :

Du 13 au 16 mai (pont de l'Ascension) : tous les jours, de 13h à 19h

Les mercredis, samedis et dimanches, de 13h à 19h

En juin :

Tous les jours, de 13h à 19h

En juillet et août :

Tous les jours, de 10h à 19h, et jusqu'à 20h les vendredis et samedis

En septembre (sous réserve d'une météo favorable) :

Les mercredis, samedis et dimanches, de 13h à 19h



“ Deux nouveaux points de restauration vous seront proposés : l'un à côté des structures gonflables, et l'autre dans le parc ombragé. Comme l'année passée, des soirées à thèmes seront organisées sur la plage tout au long de l'été. ”

CHRISTOPHE WISCHLEN
Restaurant Côté plage



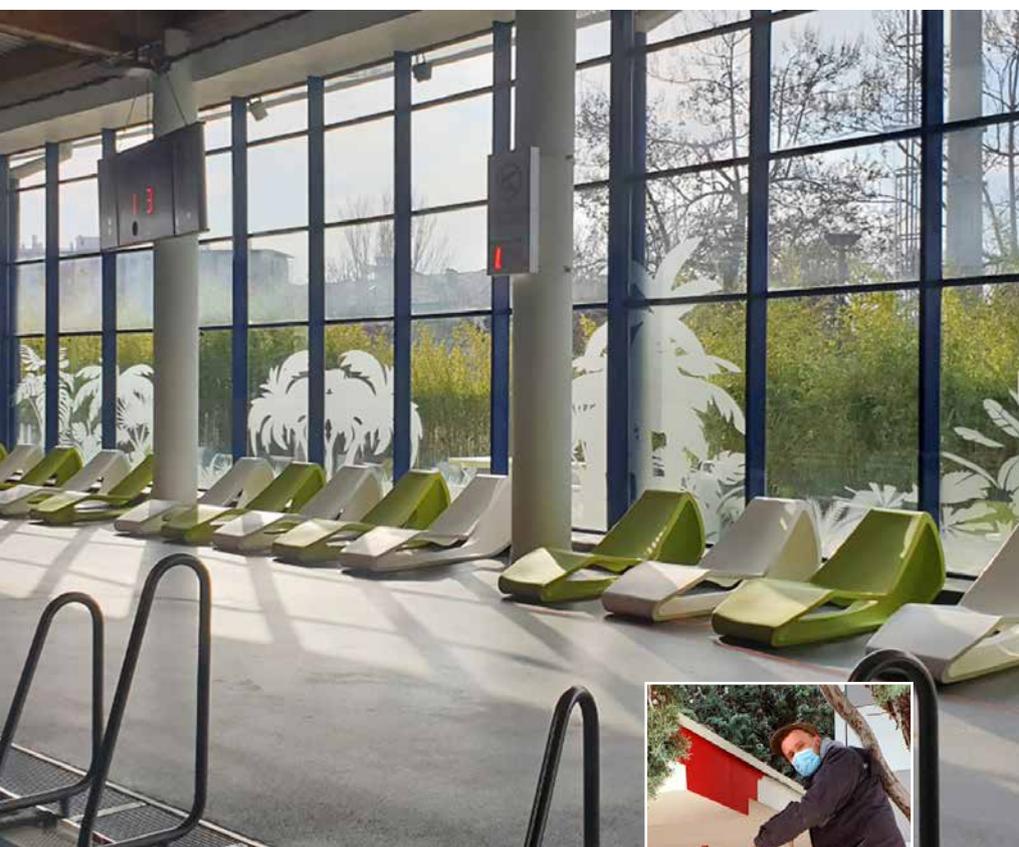
“ Notre aire de jeux sur l'eau offrira plus de 1 000 m² de glissades. Des trampolines, des murs d'escalade, des toboggans et des plongeurs... Bref, le paradis pour les petits comme pour les grands. ”

MAX TROPEZ
Loca'Gonfle

DU CÔTÉ DES PISCINES

des équipes engagées !

Les semaines d'arrêt quasi total des activités aquatiques ont permis la réalisation de nombreux travaux dans les piscines de la Ville, notamment à la piscine Aqualia et au stade nautique. Certains changements ont été effectués par des entreprises extérieures... mais pas uniquement ! **Maîtres-nageurs, agents d'entretien et agents techniques ont également travaillé main dans la main à la réalisation d'importants travaux de peinture. Les espaces du stade nautique ont ainsi été repeints en rouge et gris, des couleurs qui rappellent la façade extérieure du bâtiment. Idem à Aqualia, où tout le hall a également été redécoré. Une fresque a pris place derrière le bassin de réception du toboggan et des stickers en forme de palmiers habillent désormais les baies vitrées. L'espace détente à côté du hall d'entrée sera bientôt prolongé par un patio extérieur, les usagers pouvant sortir des bassins à leur guise pour chercher boissons, petites colations, etc.**



À ne pas manquer !

Pour élargir l'offre de loisirs destinée aux Colmariens, la Ville offrira à chaque habitant des entrées gratuites pour les piscines de Colmar (Aqualia et stade nautique) et pour la base nautique Colmar/ Houssen.

“ Nous avons tous été mobilisés pour divers travaux dans les piscines. Cela a même été bénéfique pour la cohésion des équipes. ”

STEVE GANGLOFF
Maître-nageur



13 JUIN

Les Défoulées de la Ligue : ensemble, bougeons contre le cancer !

Pour la deuxième année, la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin s'adapte à la situation sanitaire et vous invite à participer aux Défoulées de la Ligue, le dimanche 13 juin 2021, depuis chez vous, pour une grande mobilisation sportive et solidaire !

Nous vous donnons rendez-vous pour un grand live sur les réseaux sociaux, de 9h à 12h, pour partager vos mobilisations et vos messages d'espoir.

Inscriptions, mode d'emploi :

- Choisissez votre activité : seul ou en équipe / marche, course à pied, vélo ou autre...
- Inscrivez-vous en ligne entre le 29 mars et le 13 juin 2021 inclus, sur le-sportif.com (téléchargez et imprimez votre dossard)
- Postez vos photos / vidéos / témoignages avec le [#défoulées2021](https://twitter.com/défoulées2021) [#défouléesdelaligue](https://twitter.com/défouléesdelaligue) [#fouléesdelaligue](https://twitter.com/fouléesdelaligue)

+ D'infos: liguecancer-cd68.fr

23 JUIN

Journée olympique : faire vivre les jeux

De nombreuses animations et démonstrations seront organisées dans les structures sportives de la Ville.

+ D'infos: dans le prochain Point colmarien

EXPRESSIONS DES GROUPES

Le Mot du groupe majoritaire

En cette période de crise sanitaire où nous sommes tous confrontés à des moments difficiles, il est pour nous essentiel d'être à vos côtés. C'est pourquoi la Ville et ses services sont entièrement mobilisés pour assurer la continuité des services dont vous avez besoin dans les écoles, les centres multi accueil, dans les structures périscolaires, mais aussi à l'état civil en assurant, entre autres, les mariages, ou encore en continuant les travaux qui préparent déjà le visage de Colmar après crise car c'est dès aujourd'hui que nous devons songer à l'après.

La Ville de Colmar était la première à ouvrir un centre de vaccination grâce à la détermination sans faille du maire qui a mis le personnel de la Ville au service du centre, mais aussi grâce à la remarquable organisation du docteur Fuchs, médecin coordonnateur, ainsi que des élus du conseil municipal qui, tous, ont accepté de participer à cette véritable mobilisation citoyenne dans la lutte contre le virus.

Alors que le contexte est morose et que nous avons encore à vivre avec des restrictions de liberté, alors que la pandémie gagne encore du terrain, nous voulons garder optimisme et confiance en l'avenir. Cette crise, nous la traverserons ensemble et nous vaincrons ensemble, notamment grâce à la généralisation de la vaccination. Arrivent les jours où nous pourrions retrouver une vie normale, où la convivialité sera à nouveau là, où nous pourrions à nouveau profiter d'une offre culturelle qui fait la fierté de notre Ville, où nous pourrions nous retrouver dans nos parcs et espaces publics... Nous sortirons de ce marasme de la crise sanitaire, différents certes, mais par la manière dont nous aurons géré cette situation, par la manière dont nous avons su faire germer des gestes de solidarité, par nos prises de conscience de la nécessité de changer certaines de nos habitudes, nous formerons une ville plus forte, plus unie, plus solidaire, une ville où chacune et chacun aura sa place et sa pierre à apporter. Cela, pour reprendre un propos de Léon Blum, « je le crois, car je l'espère. » En tout état de cause, l'équipe municipale demeure et demeurera à vos côtés, à votre écoute.

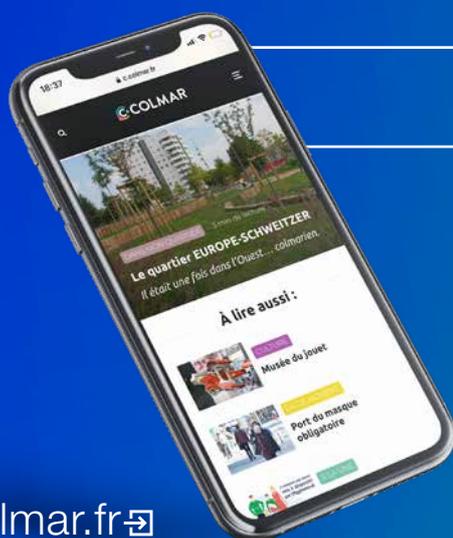
Odile UHLRICH-MALLET

1^{ère} Adjointe au Maire

Le groupe Vivre Colmar, l'écologie entreprenante, créative et solidaire

Un mois après un épisode neigeux exceptionnel, la météo était à la « canicule hivernale », une douceur qui donnait à chacun de nous l'envie de sortir. Malheureusement, soleil et douceur favorisent les pics de pollution. Et la pollution atmosphérique en ce mois de février ce n'était pas rien : pollution aux particules fines, au dioxyde d'azote, auquel s'est ajouté le sable du Sahara chargé de particules radioactives, restes d'essais nucléaires dans le désert algérien.... Dans le même temps, l'air s'est chargé de pollens. Ainsi, toutes les personnes souffrant d'allergies aux pollens (20% de la population française d'après ATMO Grand Est), de problèmes respiratoires chroniques et les plus jeunes de nos concitoyens ont souffert sans qu'aucune mesure concrète ne soit prise pour limiter ces émissions. Seuls des messages d'alerte se sont affichés sur les panneaux de bords de route. Pourtant, la question des maladies respiratoires est bien une préoccupation importante de la municipalité et des pouvoirs publics en général à la vue des efforts consentis pour lutter contre la covid 19. Il semblerait pourtant que cette préoccupation concerne essentiellement cette maladie aux conséquences économiques colossales. C'est sans doute omettre que les conséquences sanitaires et économiques liées à la pollution de l'air sont tout aussi dramatiques même si les pertes sont moins brutales et sidérantes.

Frédéric Hilbert, Sylvie Pépin-Fouinat, François Lentz, Véronique Spindler, Flavien Ancely, Caroline Sanchez, Jean-Marc Mayer, Véronique Wucher, Christophe Schneider



c.colmar.fr

NOUVEAU!



le nouveau média
numérique d'actualités
de la Ville de Colmar

100%

mobile



JCE DE COLMAR :

agir local pour un impact global !

La JCE est un réseau de jeunes de 18 à 40 ans visant à faire émerger des projets d'intérêt général au bénéfice des territoires, tout en formant ses bénévoles à devenir des acteurs du changement.

Portée par un ou plusieurs « leader(s) citoyen(s) », une action JCE va de pair avec une démarche entrepreneuriale. Elle consiste à créer un projet répondant à un besoin ou à une problématique territoriale, à identifier s'il apporte une plus-value par rapport

aux autres acteurs existants, à trouver des financements publics et privés pour le réaliser, puis à le transmettre s'il est concluant. Qu'est-ce qu'un « leader citoyen » ? Il s'agit d'une personne œuvrant de manière proactive pour la Cité, dans le but d'apporter des changements positifs et contribuant à un avenir meilleur.

+ D'infos : jcef.asso.fr



ELTERN ALSACE : parlons bilinguisme !

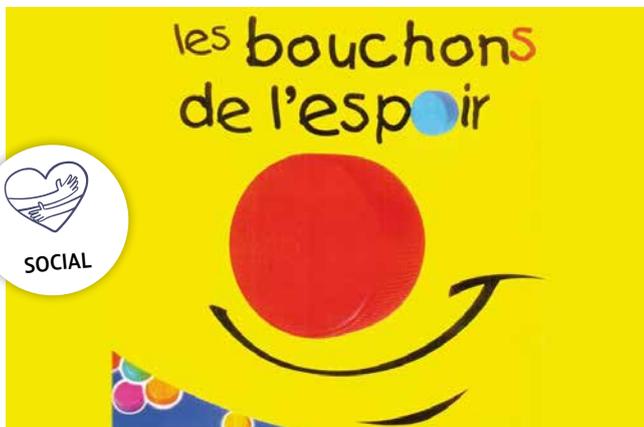
Agréée par l'Éducation nationale, Eltern Alsace est une association de parents d'élèves visant à encourager et soutenir toutes les initiatives destinées à faciliter l'apprentissage de l'allemand en maternelle bilingue.

L'action d'Eltern Alsace, soutenue et financée par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est, repose essentiellement sur trois axes :

- Promouvoir et développer l'enseignement bilingue en Alsace
- Informer et accompagner les parents tout au long de la scolarité de leurs enfants
- Représenter les parents auprès de différentes institutions

ELTERN Alsace

+ D'infos : eltern-bilinguisme.org



LES BOUCHONS DE L'ESPOIR : pour les enfants malades !

Cette association départementale à but humanitaire et écologique, dont le siège se situe à Colmar, existe depuis 2006. Elle s'est donné pour mission de collecter (dans tout le département), de trier et d'expédier des bouchons en plastique et en liège en vue de leur recyclage par des entreprises spécialisées. Des fonds sont ainsi récoltés, qui permettent de financer des actions en faveur d'enfants malades tout en participant à la réduction des déchets.

Les recettes générées sont intégralement reversées à l'Association régionale d'action médicale et sociale en faveur d'enfants atteints d'affections malignes.

+ D'infos : lesbouchonsdelespoir68.blogspot.com



LE RÉSEAU SANTÉ COLMAR

est l'opérateur du dispositif Prescri'mouv sur le territoire nord du Haut-Rhin.

Le dispositif vise à améliorer la santé et la condition physique des patients adultes atteints de maladies chroniques grâce à la pratique d'une activité physique ou sportive, sur prescription médicale.

Il s'adresse aux personnes atteintes :

- d'une affection de longue durée (ALD) : diabète de types 1 et 2, cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- d'obésité : indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40

+ D'infos : prescimouv-grandest.fr et reseau-sante-colmar.fr



CONCOURS PHOTOS, les insectes à l'honneur !

Le musée d'histoire naturelle organise un shooting photos !

Avec l'arrivée du printemps, observez la nature qui vous entoure, ce petit monde si nécessaire à la biodiversité ! Dégagez votre appareil photo (ou tout simplement votre smartphone) pour prendre sur le vif l'insecte qui saura vous captiver. Faites ensuite appel à votre imagination et à votre esprit créatif pour le mettre en scène en créant une œuvre à partir de votre cliché. Pour cela, tous les coups sont permis ! Utilisez les techniques graphiques, numériques ou manuelles de votre choix...

Une fois satisfait(e) de vos effets, envoyez au musée vos deux photographies (l'originale et la retouchée) pour essayer de gagner l'un des prix de ce concours et, pourquoi pas, le grand prix... Les œuvres primées seront exposées au musée lors des Journées du patrimoine 2021, en septembre prochain.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 juillet 2021.

+ D'infos : museumcolmar.org

UNE NOUVELLE ACQUISITION pour les Dominicains

La bibliothèque des Dominicains vient d'acquérir un nouveau manuscrit copié et décoré entre 1475 et 1500. Il s'agit d'un livre de prières représentatif d'une dévotion personnelle intense, caractéristique de la fin du Moyen Âge. Ce type d'ouvrage était alors très répandu dans les milieux religieux et laïcs. La richesse de son ornementation suggère qu'il appartenait à une personne plutôt aisée.

Son origine alsacienne est établie à la fois par le type de calligraphie gothique utilisé et, dans le texte, par la présence de prières à sainte Odile et saint Gall. Les caractéristiques des initiales peintes et des miniatures conduisent aussi – et surtout – à les attribuer sans réserve à l'artiste ayant décoré le manuscrit 284 conservé à la bibliothèque de Colmar.

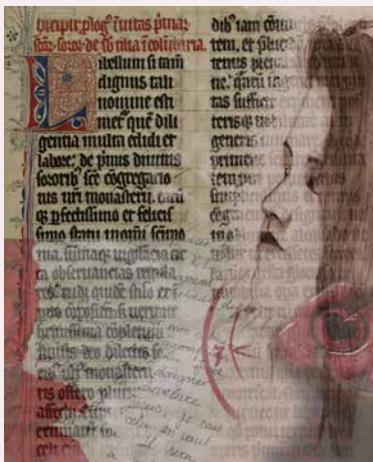
Ce dernier, daté de la même époque, est un Commun des saints et hymnaire provenant du couvent des Augustins de Colmar. Il s'agit de l'une des plus belles pièces de la collection, destinée à être exposée dans la section médiévale de la future galerie muséale.

La nature, la provenance et la qualité esthétique du document représentent donc un enrichissement exceptionnel pour la collection de manuscrits de la bibliothèque de Colmar !



EXPOSITION :

À l'ombre d'un tilleul, les Vies des soeurs d'Unterlinden



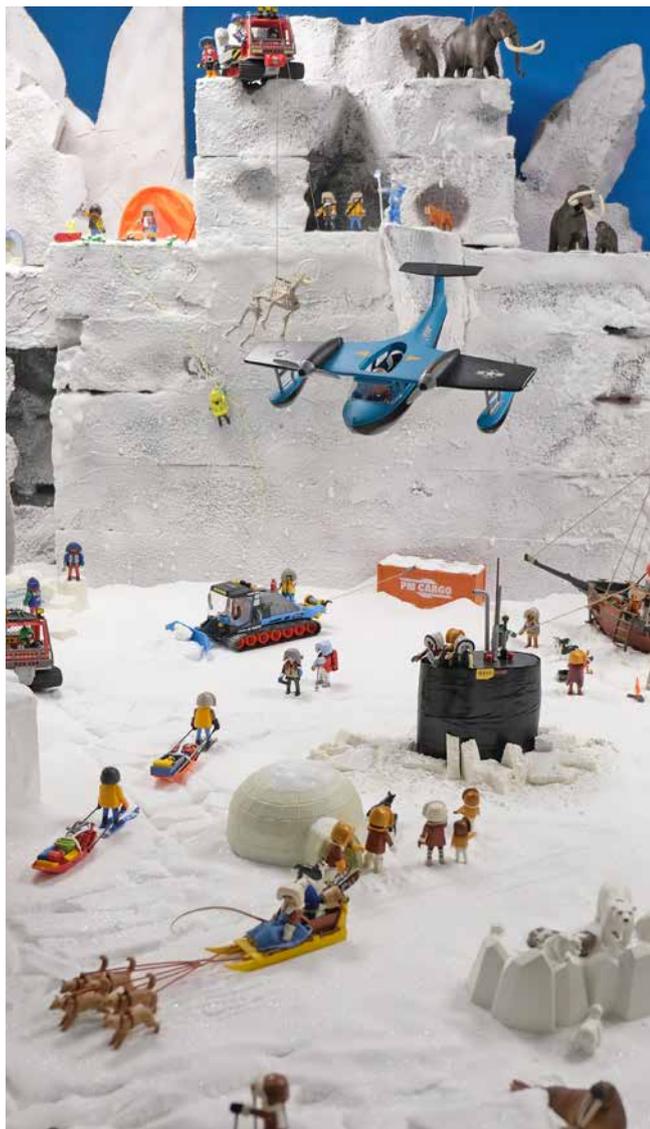
Le projet de cette exposition est né en lien avec la parution prochaine du livre *À l'ombre d'un tilleul, les Vies des soeurs d'Unterlinden*, par Catherine de Gueberschwihr. Cet ouvrage, édité chez Arfuyen dans la collection « Les Vies imaginaires », recevra le prix Nathan Katz du Patrimoine 2021 : une occasion parfaite pour présenter au grand public le manuscrit original daté du 14^e siècle !

Le Manuscrit 508 est un document exceptionnel, emblématique du passé médiéval de la ville. Il constitue l'une des pierres fondatrices du couvent d'Unterlinden.

Cette exposition permettra de valoriser le fonds patrimonial de la Bibliothèque de Colmar en le faisant vivre à travers différents regards plastiques contemporains. L'École d'arts plastiques de Colmar s'est en effet associée au projet, en intégrant à sa réalisation les étudiants post bac qui se préparent à présenter les concours d'entrée aux écoles d'Art. Le précieux manuscrit sera ainsi accompagné par des réalisations de ces étudiants, en écho au texte médiéval qu'ils se seront préalablement approprié.

À voir du 11 mai au 26 juin au Pôle média-culture Edmond Gerrer

En partenariat avec l'École d'arts plastiques de Colmar, le musée Unterlinden et les éditions Arfuyen



LE MUSÉE DU JOUET : en ligne et en vitrine

En attendant la réouverture prochaine des musées, le musée du jouet continue de partager régulièrement des photos et vidéos sur ses pages Facebook [museedujouet.colmar](https://www.facebook.com/museedujouet.colmar) et Instagram [museejouetcolmar](https://www.instagram.com/museejouetcolmar), y mettant en avant ses collections et son actualité.

Le musée fourmille aussi d'idées et de projets... Le décor géant Playmobil, présent dans la vitrine centrale, a par exemple fait peau neuve. Après un décor fantastique, l'association « En avant figurines » – partenaire de longue date du musée – propose pour cette année un décor entièrement thématisé autour du monde des glaces : plongez dans un univers riche en détails, en partant à la rencontre d'Inuits, de Vikings et d'aventuriers intrépides. Jetez aussi un œil sous la glace ! Vous y découvrirez le monde mystérieux des sirènes.

Allez, encore un peu de patience... et vous pourrez profiter en face à face de cette fabuleuse mise en scène !

+ D'infos : [museejouet.com](https://www.museejouet.com)

L'HEURE EST AUX INSCRIPTIONS !

Conservatoire de musique et de théâtre

Face à l'impossibilité d'organiser les traditionnelles « portes ouvertes », l'équipe pédagogique du conservatoire proposera de brèves capsules vidéo de présentation des disciplines enseignées.

L'enseignement musical va de l'éveil à l'orientation professionnelle, grâce à des diplômes nationaux délivrés en réseau de conservatoires. La classe de théâtre est la seule du Grand-Est à proposer un diplôme de 3^e cycle et une licence (en partenariat avec l'Université de Strasbourg).

+ D'infos : [conservatoire.colmar.fr](https://www.conservatoire.colmar.fr)



École maïtrisienne

Votre garçon aime chanter ? L'école maïtrisienne, département du Conservatoire, recrute des garçons entrant au CE2 ou au CM1 pour la prochaine rentrée scolaire.

Elle est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Colmar et l'Éducation nationale. Plus qu'une école de chant choral, la Maîtrise propose des cours collectifs ou individuels variés : piano, formation musicale, percussions, mime, technique vocale... Tout au long de l'année, auditions, concerts, enregistrements et tournées (en France ou à l'étranger) font vivre à ces élèves une expérience passionnante.

Cette formation originale et gratuite développe l'esprit de groupe, la confiance en soi, le sens artistique, et apporte une ouverture culturelle très enrichissante pour les enfants.

Scolarisés à l'école d'application Jean-Jacques Rousseau, puis au Collège Victor Hugo, les garçons - du CE2 à la 3^e - sont en classes à horaires aménagés musique : les professeurs de l'école maïtrisienne assurent la formation vocale et musicale les après-midis.

Aucune connaissance musicale préalable n'est requise.
Audition de recrutement : mercredi 12 mai 2021

+ D'infos : [maitrisecolmar.com](https://www.maitrisecolmar.com)

L'école d'arts plastiques

Les épreuves d'admission en classe préparatoire pour l'année scolaire 2021-2022 se tiendront les 6 et 7 mai 2021. Au cours d'un entretien qui durera 30 minutes, les candidats seront amenés à présenter un dossier constitué d'une dizaine de travaux personnels qui permettront au jury, composé de professeurs, d'évaluer leur créativité, leur curiosité et leur motivation.

+ D'infos : 03 89 24 28 73 ou eap-contact@colmar.fr



COLMAR

dans l'entre-deux-guerres

En novembre 1918, après plus de quatre années de guerre, Colmar accueille triomphalement l'entrée des troupes françaises. La fin d'une époque... et le début d'une autre. Bienvenue dans l'entre-deux-guerres à Colmar !



1918

Entrée des troupes françaises



1922

Création du musée Bartholdi



1928

Procès de Colmar



1937

Inauguration de l'hôpital Pasteur



1939

Déclaration de guerre de la France à l'Allemagne

Parlons administration

Avec la fin de la guerre, l'Alsace et la Moselle retrouvent la France. Colmar redevient alors une **place de garnison française**, reprenant également son statut de **chef-lieu du Haut-Rhin** et accueillant, en février 1919, la **Cour d'appel** dans le bâtiment actuel de l'avenue Poincaré... Cour d'appel qui prend la place de la cour de justice allemande pour laquelle l'édifice avait été construit. En avril 1920, un nouveau préfet arrive à Colmar.

Le Gouvernement français entreprend parallèlement une **vigoureuse politique d'assimilation de l'Alsace**, qui ne va pas sans heurts. Le fameux « procès de Colmar » de 1928 voit condamner le mouvement autonomiste... et marque les annales !

Habitants éprouvés... mais soignés !

En 1916, il ne reste que 36 000 habitants à Colmar, alors qu'ils étaient 43 000 six ans plus tôt. Un chiffre qui traduit bien à quel point Colmar sort éprouvée de la Grande guerre ! Il remonte heureusement rapidement (dépassant les 50 000 à la veille de la Seconde guerre mondiale), impliquant la mise en œuvre de **nombreux programmes immobiliers** : mentionnons par exemple la cité de la soie (1926), la cité jardins (1928-1930), la cité des Vosges (1931) et la cité de la Fecht (1932). Colmar connaît également une **politique d'équipement en infrastructures**, qui culmine avec l'inauguration de l'hôpital Pasteur en 1937.

L'économie en pointillés...

La période est aussi marquée par une certaine reprise économique. C'est par exemple en 1919 que trois brasseries – Bilger & Schmidt, Acker-Brau-Reiner et Molly – se regroupent pour fonder la Brasserie de Colmar qui, dès 1925, brasse 80 000 hectolitres de bière. Cette embellie est cependant de courte durée, et **l'économie stagne finalement** jusqu'à l'entrée en guerre.

Quand sport et culture font recette !

L'entre-deux-guerres est en revanche plus propice au **développement culturel et sportif**. Le **musée Unterlinden** est restructuré et le **musée Bartholdi** ouvre ses portes en 1922. Les **Sports réunis** sont fondés en 1920, leur équipe de football devenant professionnelle en 1937 ! Deux nouveaux stades, le **Ladhof** (1921) et le **stade des Francs** (1928), sont par ailleurs édifiés. La Ville a ainsi l'honneur d'envoyer cinq athlètes aux Jeux olympiques de 1936.

Le 3 septembre 1939, la France entre dans la Seconde guerre mondiale...



Retrouvez tous vos événements, idées de sorties culturelles ou sportives,
sur l'agenda de la Ville agenda.colmar.fr
ou directement sur les sites des différentes structures.



**LE GRILLEN
ROCK**

Avec Shopping

Jeudi 20 mai, à 20h30

Retrouvez tout le programme
 du Grillen : grillen.fr



**THÉÂTRE MUNICIPAL
COMÉDIE**

« *L'avenir nous le dira* »

Jeudi 27 et vendredi 28 mai, à 20h30

Retrouvez tout le programme
 du Théâtre municipal : theatre.colmar.fr



**SALLE EUROPE
DANSE ET VOIX**

« *Hallux et Poplité* »

**Jeudi 27 et vendredi 28 mai,
à 9h15 et 10h30
Samedi 29 mai, à 9h30, 11h et 16h**

Retrouvez tout le programme de la
 Salle Europe : salle-europe.colmar.fr



**COMÉDIE DE COLMAR
THÉÂTRE**

« *Vanishing point – Les deux
voyages de Suzanne W.* »

Mercredi 26 mai, à 20h, et jeudi 27, à 19h

Retrouvez tout le programme de la
 Comédie de Colmar : comedie-colmar.com



**OPÉRA NATIONAL DU RHIN
OPÉRA**

« *Alcina* »

Samedi 5 juin, à 20h

Retrouvez tout le programme de
 l'Opéra du Rhin : operanationaldurhin.eu



**MUSÉE UNTERLINDEN
EXPOSITION**

« *Yan Pei Ming – Au nom du père* »

Jusqu'au 6 septembre

Retrouvez tout le programme du musée
 Unterlinden : musee-unterlinden.com



**DEPUIS CHEZ VOUS...
LES DÉ-FOULÉES DE LA LIGUE
- SPORT SOLIDAIRE**

*Une édition depuis chez vous, avec vos proches,
votre club, vos collègues ou vos voisins...*

Dimanche 13 juin

Retrouvez tout le programme : liguecancer-cd68.fr



**PARC DES EXPOSITIONS
JOURNÉE DU GÉRANIUM**

*Achat de géraniums et de fleurs de saison
et service de rempotage gratuit*

Samedi 8 mai, de 8h à 13h

Retrouvez tout le programme du Parc des expositions :
colmar-expo.fr

LES 3 BIBLIOTHÈQUES DE COLMAR

en ligne

sur place

